



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 010 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 3 novembre 2011

—
Président

M. Larry Miller

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 3 novembre 2011

• (1535)

[Traduction]

M. Frank Valeriote (Guelph, Lib.): La séance est ouverte. Bienvenue à tous à la séance d'aujourd'hui du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. J'ouvre la séance en l'absence du président et de l'autre vice-président, dans l'espoir qu'ils finiront par arriver, par courtoisie envers tous nos témoins qui ont fait le voyage jusqu'à Ottawa pour comparaître.

Je souhaite la bienvenue à Travis Toews et Andrea Brocklebank, de la Canadian Cattlemen's Association, ainsi qu'à Jim Lintott, du Conseil des plantes fourragères du Manitoba et à Jacob Middelkamp et Bruce Roberts du Conseil de recherches avicoles du Canada.

Notre sujet aujourd'hui est le programme Cultivons l'avenir 2, l'accent étant mis particulièrement sur la science et l'innovation.

Si vous le permettez, nous allons commencer avec la Canadian Cattlemen's Association.

Vous avez 10 minutes collectivement, soit cinq minutes chacun, ou bien une personne occupant les 10 minutes.

M. Travis Toews (président, Canadian Cattlemen's Association): Merci, monsieur le président et honorables membres du comité. Nous sommes reconnaissants de l'invitation à nos entretenir avec vous aujourd'hui.

Je suis Travis Toews. Je suis le président de la Canadian Cattlemen's Association. Ma famille et moi exploitons un ranch à l'ouest de Grande Prairie, dans la région de Beaverlodge, en Alberta. Je suis accompagné d'Andrea Brocklebank, notre directrice de la recherche à la CCA, et elle répondra à toutes les questions difficiles aujourd'hui.

En 2010, les recettes monétaires agricoles produites par l'élevage de bovins et de veaux, combinées à l'effet multiplicateur de l'activité économique en aval, ont contribué 25 milliards de dollars au PIB du Canada. Le secteur de l'élevage bovin a traversé plusieurs années de turbulence, mais la situation change aujourd'hui et nous jouissons d'une solide reprise dans le secteur, fondée sur une forte demande et des prix positifs.

Le Canada est le quatrième plus gros exportateur de boeuf au monde, et le deuxième exportateur de boeuf engraisé aux céréales. La croissance de la demande de boeuf mondiale est forte, et le Canada est bien placé pour devenir l'un des premiers fournisseurs de boeuf au monde. Une population mondiale croissante et des revenus en hausse sont les moteurs d'une majoration de la consommation de boeuf dans le monde au cours des prochaines décennies. Parallèlement, la contraction du cheptel bovin aux États-Unis et dans le monde a donné lieu à des prix soutenus en Amérique du Nord. La conjugaison de la demande accrue de boeuf de haute qualité nourri au grain et d'une offre mondiale en recul a fait que les prix du bétail et du boeuf canadiens se sont raffermis au point que les

éleveurs canadiens ont cessé de réduire la taille de leur troupeau et quelques-uns commencent à l'augmenter.

La recherche et l'innovation sont primordiales pour assurer la viabilité et la croissance à long terme du secteur canadien du boeuf. Le Canada doit préserver et stimuler la demande de boeuf des consommateurs et à produire des prix compétitifs sur le marché tant national que d'exportation.

La recherche est importante pour bénéficier de l'accès au marché. Le secteur de l'élevage bovin canadien a toujours plaidé pour l'adoption, en matière de commerce international et d'accès au marché, de règlements reposant sur des bases scientifiques. La recherche apporte les connaissances scientifiques nécessaires pour démontrer l'intégrité de notre régime d'hygiène vétérinaire, un aspect de plus en plus important dans les négociations commerciales. La recherche est importante pour asseoir la confiance du consommateur. La recherche, en réduisant le nombre de retraits de produits du marché pour cause d'insalubrité et en améliorant la satisfaction du consommateur quant à la qualité de la viande de boeuf, soutient la demande nationale et internationale de boeuf canadien.

La recherche est importante sur le plan de la compétitivité de notre élevage. Notre compétitivité par rapport à d'autres sources de protéines, sur le marché du boeuf tant national qu'international, exige des recherches pour améliorer le rendement de l'alimentation du bétail, accroître la productivité des aliments, du fourrage et des pâturages et apaiser les préoccupations relatives à la santé et au bien-être des animaux. De nombreux attributs qui font la réputation de la marque Avantage du boeuf canadien, que ce soit en matière de santé animale, de sécurité alimentaire, de qualité de la viande, d'efficacité de la production ou de protection de l'environnement, résultent de travaux menés par les chercheurs canadiens puis adoptés par l'industrie. La poursuite des progrès accomplis exige un financement à long terme des travaux de recherche si l'on veut assurer le maintien des normes actuelles et faire en sorte que notre industrie puisse réagir et s'adapter aux problèmes qui peuvent surgir et saisir les occasions qui se présente. C'est pourquoi nous craignons qu'une réduction sensible des moyens de recherche, au niveau de l'infrastructure, du financement et des connaissances, fasse obstacle aux progrès futurs.

Les crédits fédéraux de recherche sur le boeuf au Canada ont sensiblement fléchi au cours des 20 dernières années. Une compression généralisée des crédits de recherche de 18 p. 100 en 1995 a été suivie par une baisse supplémentaire de 30 p. 100 entre 1995 et 2007; d'autres compressions sont intervenues par la suite. Ces réductions de crédit continuelles ont fortement mis à mal les programmes de recherche, l'expertise scientifique et les installations. Aussi, la viabilité de certains programmes de recherche très importants dans des domaines tels que la qualité du boeuf, la salubrité alimentaire et les fourrages se voient de plus en plus affaiblis. Les réductions de crédit continuelles, jointes à l'érosion des effectifs de scientifiques, menacent l'existence d'importantes installations de recherche fédérales et dissuadent beaucoup de scientifiques à occuper des postes de chercheurs cruciaux.

Ces compressions incessantes vont à l'encontre de la notion que la recherche et l'innovation jouent un rôle important si l'on veut renforcer la compétitivité de l'élevage bovin canadien. Le retard de notre productivité par rapport à celle de nos concurrents au cours des dernières décennies suit de près la courbe descendante des crédits de recherche-développement.

De manière générale, la recherche produit un rendement six fois supérieur à l'investissement. Ce ratio est plus élevé encore si l'on tient compte des investissements consentis par les producteurs. La prise de conscience croissante de la valeur des investissements à long terme dans la recherche a amené le secteur de l'élevage canadien à majorer de plus de 150 p. 100 au cours des dernières années la part des prélèvements allouée à la recherche.

● (1540)

Cependant, le financement accru fourni par le secteur ne peut résoudre les problèmes actuels de capacité et de programmation que connaît le milieu canadien de la recherche sur le boeuf. Les crédits publics ont un rôle majeur à jouer si l'on veut que les recherches à long terme et à haut risque susceptibles de déboucher sur des découvertes se poursuivent dans des domaines importants pour l'intérêt public. Ce savoir est primordial si l'on veut créer des solutions et des opportunités futures dont nous n'avons même pas encore idée. Cela exigera un financement public renouvelé et accru des activités de recherche, des scientifiques et du personnel de soutien technique, une infrastructure physique et des laboratoires, ainsi que les ressources locales et animales voulues pour que le travail puisse se faire.

À long terme, des investissements accrus dans la recherche contribuant à la compétitivité et à la viabilité du secteur réduiront le recours aux programmes de gestion du risque d'entreprise et d'autres injections de fonds publics.

Les partenariats entre l'industrie et le gouvernement sont indispensables au renforcement de la compétitivité de l'élevage bovin canadien. Nous pensons que le programme Cultivons l'avenir 2 offre une énorme occasion de prolonger, améliorer et renforcer les programmes fructueux lancés au titre du programme Cultivons l'avenir actuel et de stimuler les investissements dans l'innovation et la recherche.

L'un des plus importants investissements privés-publics réalisés dans le cadre du programme actuel a été la création de la grappe scientifique du secteur du boeuf. Cette grappe amène les plus gros bailleurs de fonds privés et publics de la recherche sur le boeuf à aligner leurs crédits et leurs priorités de façon à produire les résultats de recherche qui vont répondre aux besoins de l'industrie. En sus du financement des projets, certains crédits sont utilisés pour garantir qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada dote certains postes de

recherche cruciaux. D'autres crédits sont affectés à l'amélioration des moyens de transmission du savoir afin d'assurer l'exploitation des résultats prometteurs.

Je suis convaincu que la grappe scientifique du secteur du boeuf résultera en un modèle de recherche très coordonné et efficace. Cependant, le financement public de la recherche doit être accordé sur une base quinquennale, au minimum. Alors que le CSA et Cultivons l'avenir étaient conçus comme des programmes quinquennaux, les retards et/ou les insuffisances dans la prestation de programmes ont entraîné un cycle de financement triennal avec des défauts de financement de deux ans qui ne sont pas propices au maintien et à l'exécution d'un programme de recherche solide. De nombreux programmes de recherche requièrent un financement régulier à long terme pour produire des résultats réels. Une étude pérenne triennale sur le fourrage, l'environnement ou l'amélioration génétique ne peut donner que des résultats préliminaires. Il devient difficile également dans ces conditions d'attirer de nouveaux chercheurs au Canada, dès lors que des enveloppes de financement à plus long terme sont offertes ailleurs.

Pour l'avenir, il importe que le financement public mette pleinement à profit les contributions de l'industrie, sachant que le secteur du boeuf a accru ses investissements dans la recherche. La réussite du programme de la grappe scientifique du secteur du boeuf dépendra d'un investissement fédéral accru dans l'innovation, cet investissement devant refléter et la taille du secteur et sa contribution à l'économie. L'un des atouts de la grappe qu'il convient de signaler est le fait qu'elle met clairement l'accent sur les efforts de transmission de la technologie et l'exploitation des recherches par le secteur. Des investissements sont consentis pour assurer le transfert le plus efficace et rapide des résultats de recherche à l'industrie bovine, en s'inspirant de modèles qui portent fruit ailleurs dans le monde, notamment en Israël et en Australie. D'autres investissements dans ce domaine sont une grande priorité pour le secteur.

J'aimerais, pour terminer, résumer en trois points ce qu'il faudra faire pour pérenniser les recherches nécessaires à l'essor et à la compétitivité de l'élevage bovin canadien.

Premièrement, pour s'attaquer adéquatement aux problèmes relevant de l'intérêt public dans des domaines tels que la salubrité et la qualité des aliments, l'environnement et la santé et le bien-être des animaux, il faut accroître les crédits de recherche. Les investissements dans la recherche doivent mieux refléter l'importance de l'agriculture pour l'économie et l'intérêt public, et assurer ainsi sa viabilité et sa compétitivité futures.

Deuxièmement, il est crucial que le gouvernement et le secteur privé s'engagent à assurer à la recherche un financement à long terme et prévisible. On parviendra à de meilleurs résultats si l'on adopte des cycles de financement plus longs que les trois années actuelles.

Troisièmement, il nous faudra pourvoir au maintien d'une communauté de recherche solide et former de nouveaux chercheurs. La baisse constante des budgets et la dispersion des crédits ne permettent ni d'attirer ni même de retenir des chercheurs de talent.

● (1545)

Il faut se doter des capacités nécessaires si l'on veut que la connaissance et l'expérience acquises en matière scientifique nous permettent de réagir promptement, efficacement et stratégiquement aux occasions qui se présentent et aux difficultés qui peuvent surgir.

Monsieur le président, nous vous remercions de nouveau de votre invitation à comparaître aujourd'hui et nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

Le vice-président (M. Frank Valeriote): Monsieur Toews, merci infiniment.

Monsieur Lintott, voulez-vous prendre la suite?

M. Jim Lintott (président, Conseil des plantes fourragères du Manitoba): Merci beaucoup d'avoir invité le Conseil des plantes fourragères du Manitoba à comparaître.

Je suis Jim Lintott et je suis cultivateur dans l'est du Manitoba. Le Conseil des plantes fourragères du Manitoba se considère comme l'interlocuteur et le représentant de tout le secteur des fourrages de notre province.

Quel est le moteur du changement auquel nous devons nous adapter au moyen de l'application dans nos exploitations des connaissances scientifiques et des innovations?

La croissance démographique, avec une population mondiale atteignant sept milliards d'habitants, et l'escalade des coûts de l'énergie sont deux facteurs qui mettent de plus en plus à contribution nos terres, desquelles provient la nourriture et l'eau. Cette tendance va persister pendant très longtemps. Nous devons nous adapter à ce changement et à ces pressions en mettant en oeuvre de solides connaissances scientifiques et en innovant, sans jamais perdre de vue le marché toujours changeant.

La nourriture — ses qualités, ses attributs et ses procédés de production — est un sujet quotidien dans les médias, et cela engendre pour nos producteurs à la fois des défis et des possibilités. Seuls 6,8 p. 100 du territoire canadien sont actuellement classés comme terres agricoles. Quarante-quatre pour cent de ces dernières servent à produire des fourrages, dont les deux tiers sont des pâturages non améliorés. Il existe là un potentiel énorme.

La hausse des cours céréaliers encourage la conversion des terres de fourrage en terres cultivées. De ce fait, une plus grande pression s'exercera sur les terres fourragères de moindre qualité. Chaque fois qu'un acre de bonne terre fourragère est labouré et mis en culture, il faudra plus qu'un seul acre de terre de moindre qualité pour le remplacer. Nous devons trouver des façons novatrices d'améliorer ces terres fourragères marginales pour qu'elles puissent servir à l'élevage.

Il existe deux façons d'améliorer nos terres fourragères. La première consiste à accroître la capacité de la ressource, ce qui peut être fait au moyen de programmes de sursemence et de resemence de quelques 6,8 millions d'hectares de terres fourragères non améliorées, afin d'en accroître la productivité, la capacité porteuse et la fertilité naturelle. La même méthode peut être employée pour valoriser les terres dites améliorées.

C'est là un exemple parfait de l'application d'une connaissance existante à un besoin nouveau. Cela exigera la semence de légumineuses et de variétés améliorées de graminées pour accroître l'azote dans le sol, et le recours à de nouvelles techniques de pâturage pour construire et améliorer ces sols. Cela peut également accroître la teneur en carbone du sol, améliorer la rétention d'eau aux fins de la bonification des terres humides et du contrôle des inondations et augmenter l'habitat de la faune, tout en accroissant la productivité et la rentabilité de l'élevage.

La capacité de la ressource peut également être améliorée par l'adoption de la gestion des terres par double utilisation, comme l'a démontré le projet Garland où du bétail a été mis à pâturer en alternance dans une forêt-parc à trembles. Il nous faut adopter ces connaissances nouvelles et ajouter cette capacité productive à notre superficie de pâturages.

Pour réaliser tout cela, il faudra des programmes pour faire la démonstration de cette technologie nouvelle dans des exploitations pilotes, en réalisant des analyses de coûts détaillées et des bilans d'intrants-extrants afin de pouvoir intéresser les agriculteurs à adopter ces innovations. Cela pourrait être facilité par des programmes fédéraux-provinciaux et des coordonnateurs capables de travailler avec les agriculteurs. Il faudra aussi que les pouvoirs publics rajustent rapidement leurs politiques de façon à encourager le changement et l'adoption d'idées novatrices.

La deuxième méthode pour améliorer les terres à fourrages consiste en la mise au point de variétés de fourrages améliorées. Au Canada, nous avons expérimenté en cédant la recherche phyto-génétique au secteur privé. Au cours des 30 dernières années, nous avons laissé dépérir la phyto-génétique publique. Cela a eu un double effet.

Le premier effet a été que l'industrie du canola est devenu un excellent exemple de modèle d'affaires qui autorise et même exige la création de variétés. Les entreprises de phyto-génétique du canola peuvent créer des variétés qui garantissent des marges bénéficiaires. Vous pouvez avoir une variété résistante aux herbicides, verrouillant les marges au niveau du sac de semences et du seuil d'herbicide; et avec des caractères précieux pour le marketing comme ceux du canola Nexera, vous verrouillez les marges également au niveau de la transformation et de la vente en gros de la récolte. Le fait d'être propriétaire de la variété permet à l'entreprise semencière de réaliser des bénéfices substantiels, dont elle peut céder une part aux producteurs et aux transformateurs. Cela encourage l'investissement dans la phyto-génétique. Cela encourage la science et l'innovation.

● (1550)

Le deuxième effet de ce dépérissement de notre phyto-génétique publique a été de prouver et mettre en évidence ce que le secteur privé ne veut pas, ou ne peut pas, investir dans la sélection des plantes. J'en ai fait l'expérience personnelle. Je suis l'un des propriétaires de Northstar Seeds Ltd., et nous avons une entreprise de phyto-génétique. Elle est située en Argentine et nous mettons au point des variétés de luzerne et de trèfle pour le marché mondial. Nous pouvons le faire parce qu'il y a un marché suffisant pour ces légumineuses pour nous donner le volume de ventes de semences requis pour dégager un profit. Le secteur privé n'a pas fait, ou ne fera pas, la même chose pour les graminées fourragères. Les livres de semence de graminées fourragères vendues en Amérique du Nord ne justifient pas ce niveau d'investissement. Si l'on regarde l'industrie des semences de graminées fourragères, nous voyons très peu de nouvelles variétés de graminées et un investissement en peu de chagrin dans la mise au point. Cela a donné lieu à un maillon très faible du secteur des fourrages.

Il est nécessaire que les gouvernements fédéral et provinciaux s'engagent à assumer cette responsabilité et à combler la lacune. Des partenariats sont possibles entre les pouvoirs publics aux niveaux fédéral et provincial, les universités et le secteur privé. C'est un domaine où il peut y avoir un énorme partage des connaissances scientifiques et des innovations. Ce partage peut conduire à des développements importants dans l'industrie. Nous avons l'infrastructure en place. Il faut utiliser cette infrastructure pour créer un centre d'excellence en phyto-génétique — une structure pouvant contribuer à la satisfaction d'ensemble des besoins en phyto-génétique de l'agriculture.

Le secteur des fourrages possède toute la capacité de production de protéines nécessaires avec les légumineuses. Ce qui manque, ce sont les graminées à haute teneur énergétique et de sucre pour le foin et les pâturages qui soient adaptées au milieu canadien. Je crois que la solution réside dans l'ivraie. Nous devons mettre au point des variétés d'ivraie à haute teneur en sucre pour l'Ouest canadien. À l'heure actuelle, le coût élevé des céréales fourragères pèse sur le secteur des parcs d'engraissement. Cette escalade des coûts au niveau du parc d'engraissement amène à privilégier le bétail de court-engraissement, nourri au grain pendant seulement 60 jours. Cela met sous pression les éleveurs-naisseur car les parcs d'engraissement exigent des veaux de 950 livres et plus, ce qui oblige les éleveurs-naisseur à devenir des producteurs de vaches et de veaux de plus d'un an. Pour répondre à la demande, ces éleveurs-naisseur auront besoin de pâturages et de fourrages de haute qualité.

La mise au point de variétés d'ivraie à haute teneur en sucre peut devenir la solution à ce problème. Chaque livre que nous ajoutons aux bêtes d'engraissement dans le pâturage est une livre de viande coûtant moins cher à produire. Pour rester compétitifs sur le marché mondial, nous devons comprimer nos coûts de production au moyen d'un pâturage accru de fourrages de haute qualité — à forte teneur en protéine et en sucre

En sus d'améliorer les terres fourragères marginales, il faut accroître l'efficacité aux phases du pâturage de l'élevage. Les éleveurs de volaille pèsent constamment leurs poulets pour déterminer s'ils prennent bien le poids voulu. L'éleveur peut ainsi modifier sa gestion et constater les résultats directs, selon que les poulets continuent de grandir et de grossir ou non. Dans le cycle de production des bovins en pâturage, les animaux ne sont pesés qu'une fois, juste avant l'expédition, et il est alors trop tard pour ajuster les techniques de gestion en vue d'une meilleure utilisation des pâtures. Nous avons aujourd'hui la technologie requise pour peser constamment les veaux et les bovins destinés à l'engraissement lorsqu'ils viennent s'abreuver. Ces données peuvent être automatiquement recueillies au moyen des étiquettes d'identification IDOR et transférées à des programmes informatiques qui suivent la croissance de chaque animal. On obtient ainsi un outil très précieux pour la gestion de nos pâturages et de notre alimentation d'hiver. Cela autoriserait une meilleure efficacité alimentaire et une prise de poids plus rapide.

Le pesage répété est également un très bon outil de sélection génétique au stade du naissage dont les avantages se feraient sentir jusqu'au niveau des parcs d'engraissement et des abattoirs. Il en résulterait des gains d'efficacité alimentaire et des prises de poids plus rapides et, à mon sens, cela améliorerait la santé globale des pâturages et la productivité par hectare. Cette technologie doit être l'une des nouvelles technologies mises à l'essai au niveau des exploitations. Une fois que nous connaissons les effets de cette gestion intensive, les producteurs s'en empareront.

• (1555)

Si nous encourageons l'innovation et l'adaptation des connaissances scientifiques nouvelles par les exploitations agricoles, nous devons sous-tendre cela par une innovation égale au niveau de la gestion du risque d'entreprise. L'assurance-récolte doit être réactive aux changements, ce qui suppose que le gouvernement finance les sociétés d'assurance-récolte provinciales afin qu'elles élaborent de nouveaux produits d'assurance à l'appui de nos nouvelles pratiques novatrices.

Je vous ai remis des exemplaires du plan stratégique du Manitoba — c'est un plan quinquennal que nous avons mis au point dans la province — et de nos priorités sur le plan de la

recherche fourragère. J'en ai d'autres exemplaires ici. Je ne suis pas autorisé à les distribuer, mais vous pouvez venir me les demander. Je suis désolé de n'avoir pas les traductions, j'ai eu un préavis de cette réunion un peu trop court. J'ai les versions anglaises ici, et les versions françaises devraient être disponibles sous peu. Je vous en prie, venez prendre votre exemplaire en sortant. Ce sera un excellent livre de chevet.

Nous avons donc ces deux documents.

Le Conseil des plantes fourragères du Manitoba travaillera à réaliser ces objectifs avec l'industrie et notre gouvernement provincial. Nous allons collaborer également de près avec la Canadian Forage and Grassland Association pour définir les priorités de recherche nationales. Nous pensons que les priorités du Conseil des plantes fourragères du Manitoba s'imbriqueront très étroitement dans ces priorités nationales.

Nous demandons que le gouvernement ouvre un dialogue avec la CFGA et recherche par quel moyen Cultivons l'avenir pourrait nous aider, à l'échelle provinciale et nationale, à satisfaire les besoins identifiés.

Encore une fois, merci de votre invitation. Nous nous ferons un plaisir de répondre aux questions.

Le vice-président (M. Frank Valeriote): Merci, monsieur Lintott.

Pour faciliter les choses à notre analyste, je demanderais à chacun d'entre vous, y compris à M. Toews, de bien vouloir remettre les notes d'allocation que vous aviez évidemment en main. Ce serait utile.

Merci.

M. Middelkamp et M. Roberts.

M. Jacob Middelkamp (président, Conseil de recherches avicoles du Canada): Merci beaucoup, monsieur le président et honorables membres.

Je me nomme Jacob Middelkamp. Je suis producteur de poulet en Alberta et je représente, de concert avec notre directeur exécutif, Bruce Roberts, le Conseil de recherches avicoles du Canada.

Au nom du Conseil de recherches avicoles du Canada et de ses organismes membres, nous souhaitons vous remercier de nous avoir donné l'occasion de comparaître devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

Le Conseil de recherches avicoles du Canada a été constitué en novembre 2001 afin d'assurer le financement et la coordination des activités nationales de recherche pour ses membres, qui comprennent les Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada, le Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volaille, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'oeufs du Canada et les Éleveurs de dindon du Canada.

La mission du CRAC consiste à répondre aux besoins de ses membres en assumant le leadership dynamique de la création et de la mise en oeuvre, au Canada, de programmes de recherche avicole qui peuvent également englober des préoccupations sociales. Notre association a commencé de financer la recherche en 2003, et ses membres ont depuis approuvé près de 3 millions de dollars en financement de recherche par le CRAC. Ces fonds ont contribué à la recherche avicole canadienne en y injectant plus de 11 millions de dollars.

Outre ses activités de financement, le CRAC fait office de gestionnaire des projets menés pour la grappe de recherche avicole — financée par Agriculture et Agroalimentaire Canada dans le cadre de l'Initiative des grappes agro-scientifiques, un élément du Programme Cultivons l'avenir — et il communique les résultats de la recherche et les problèmes à l'industrie, aux chercheurs, au gouvernement et à d'autres intervenants. Nous coordonnons également l'élaboration d'une Stratégie nationale de recherche avicole qui sera un outil important de l'orientation que prendra la recherche à l'avenir. Le CRAC a récemment déménagé de Guelph à Ottawa afin de créer un poste de directeur général à plein temps dans le but d'améliorer la coordination et l'administration des activités de recherche nationales de l'industrie.

L'Enquête financière sur les fermes de Statistique Canada rapporte que les producteurs de volaille contrôlaient près de 15 milliards de dollars des biens agricoles en 2009. Presque tous ces biens se trouvent dans les régions rurales du Canada et constituent une part importante de l'assise économique rurale. Statistique Canada a relevé également que les producteurs de volaille ont engendré plus de 3 milliards de dollars de recettes monétaires agricoles sur la vente de produits de la volaille en 2010, soit plus de 7 p. 100 des recettes monétaires totales réalisées sur la vente de produits agricoles. La transformation ajoute un montant considérable de valeur économique, et une grande partie de cette activité contribue à soutenir notre économie rurale. Le Conseil des produits agricoles du Canada estime que les retombées socioéconomiques que le secteur procure à l'économie canadienne totalisent plus de 11 milliards de dollars.

Les producteurs et transformateurs de volaille doivent sans cesse améliorer leur productivité et leur efficacité dans la quête continue de mesures de contrôle des coûts et de produits novateurs. La recherche avicole canadienne a remporté un succès considérable par l'adoption de nouvelles approches ciblées. Un des meilleurs exemples de la réussite de notre recherche fut la mise au point de l'oeuf omega-3, un aliment fonctionnel comportant de grands bienfaits pour la santé qui ouvre une nouvelle opportunité commerciale pour nos producteurs d'oeufs.

Les producteurs et transformateurs de volaille ont également à affronter le défi d'améliorer sans cesse le bien-être des animaux et leur relation avec l'environnement. Cet impératif demeure à une époque dans laquelle les consommateurs s'interrogent davantage sur les aliments qu'ils consomment et s'intéressent à la façon dont ils sont produits et transformés.

J'aimerais maintenant céder la parole à Bruce.

• (1600)

M. Bruce Roberts (directeur exécutif, Conseil de recherches avicoles du Canada): Merci, Jacob.

La recherche et l'innovation sont un élément d'une chaîne de valeurs, comme toute autre activité qui touche ceux qui participent à la chaîne. Les activités de recherche peuvent être considérées comme un continuum qui va de la recherche fondamentale ou conceptuelle à la recherche appliquée, à l'innovation et à l'application.

Chaque étape de la chaîne de valeurs de la recherche prend appui sur les résultats de la précédente. Une rupture ou une faiblesse dans n'importe quelle partie de la chaîne nuit aux autres parties et provoque une réduction importante du rendement de l'investissement dans la recherche.

Les facteurs qui influent sur l'efficacité et l'efficacité de la chaîne de valeurs de la recherche avicole comprennent notamment la détermination exacte des problèmes auxquels est confrontée l'industrie avicole à tous les points du système de production, ainsi

que leur communication à toutes les parties de la chaîne; des ressources humaines hautement qualifiées et une infrastructure matérielle moderne; la gestion et la coordination des activités pour veiller à ce que les ressources soient utilisées efficacement; la transmission rapide des résultats de la recherche et de l'innovation au prochain point de la chaîne et, enfin, un financement soigneusement géré de manière à équilibrer les activités tout au long de la chaîne.

Le dernier point est d'importance cruciale. Il s'exerce toujours une pression pour que l'on concentre les fonds sur l'un ou l'autre point de la chaîne. D'aucuns pensent que nous pouvons importer la recherche primaire et appliquée d'autres pays, mais ceux qui adoptent cette position ignorent la réalité de la géographie, des régimes météorologiques et de l'évolution démographique du Canada. Par ailleurs, si l'on se concentre exclusivement sur la recherche primaire et appliquée, on bloque ou on ralentit l'adoption des découvertes et les bienfaits économiques et sociaux qu'elles apportent. Il faut financer tous les maillons de la chaîne de valeur de façon à disposer d'un programme de recherche national complet, efficace et efficace qui maximise les bienfaits pour l'industrie, les consommateurs et la société.

La recherche et l'innovation revêtent une importance vitale pour le secteur avicole. Au Canada, la recherche et l'innovation avicoles sont confrontées à des défis relatifs au maintien et à l'amélioration de la chaîne de valeur de la recherche. Nous avons perdu des postes de recherche et vulgarisation avicoles dans les administrations fédérales et provinciales et dans les universités. Les universités ont du mal à maintenir des programmes d'enseignement avicole complets. De nombreuses installations de recherche sont vieilles ou ont été fermées.

L'industrie avicole a conscience de la difficulté à maintenir les conditions nécessaires à une structure de recherche avicole complète et prend des mesures afin que le Canada dispose à l'avenir d'une bonne capacité de recherche avicole. Parmi ces mesures on peut citer l'élaboration d'une stratégie nationale de recherche avicole, le renforcement du CRAC afin qu'il puisse mieux coordonner la recherche avicole nationale, en collaboration avec l'industrie, le gouvernement et d'autres partenaires; la concentration renouvelée sur la recherche et l'innovation axées sur le consommateur et la société et, enfin, l'engagement de fonds pour soutenir la chaîne de valeur de la recherche et de l'innovation avicoles.

Le gouvernement fédéral est un partenaire important dans cette chaîne de valeur du fait de sa capacité de recherche interne, de communication et de financement. Nous recommandons que le programme Cultivons l'avenir 2 engage suffisamment de fonds pour la recherche et l'innovation avicoles afin de maintenir et d'améliorer la capacité actuelle du système. Le programme doit reconnaître la structure de la chaîne de valeurs afin que tous ses maillons, depuis la recherche fondamentale jusqu'à l'application, soient suffisamment financés. Nous recommandons également que soient mises en place des structures pour étayer la communication destinée à promouvoir l'adoption des découvertes et des innovations dans le meilleur délai possible, et aussi que soient mises en place des structures de collaboration avec les responsables d'autres domaines tels que la santé, l'éducation et l'environnement en vue de résoudre les problèmes communs.

Nous vous remercions de votre invitation à comparaître devant le comité permanent de la Chambre des communes dans le cadre de ses délibérations sur Cultivons l'avenir 2.

•(1605)

Le vice-président (M. Frank Valeriote): Merci, monsieur Roberts et monsieur Middelkamp.

Je vous serais reconnaissant de remettre votre document et vos notes au greffier. Ce serait excellent.

Nous allons entamer les tours de questions, et je commencerais par Mme Raynault, pour cinq minutes.

[Français]

Mme Francine Raynault (Joliette, NPD): Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Toews. Vous dites que le Canada s'est bien positionné pour répondre à la demande, autant ici qu'à l'étranger. Quels marchés aimeriez-vous percer à l'étranger et comment comptez-vous vous y prendre?

[Traduction]

Le vice-président (M. Frank Valeriote): Avez-vous entendu la question?

M. Travis Toews: J'ai entendu la question. S'adressait-elle à moi?

Le vice-président (M. Frank Valeriote): Oui, monsieur Toews, si vous voulez bien répondre.

M. Travis Toews: Certainement, j'ai bien entendu la question.

Quels marchés nous intéressent? Les marchés étrangers nous intéressent tout à fait, car nous pensons qu'il y a là d'importants débouchés. L'Asie sera à l'évidence une région importante à l'avenir pour le boeuf canadien. C'est une partie du monde où le revenu disponible per capita est relativement élevé et où il y a des mangeurs de boeuf. Nous sommes en train de retrouver lentement l'accès à l'Asie. Nous exportons au Japon et nous espérons y avoir meilleur accès. Nous avons accès au marché coréen et avons entrepris une initiative qui nous permet d'espérer vendre du boeuf canadien en Corée d'ici la fin de l'année.

La Chine nous intéressera à moyen et long terme car sa classe moyenne commence à grandir et à rechercher des protéines de plus haute qualité. Et, bien sûr, l'Europe est une autre région du monde intéressante pour nous.

[Français]

Mme Francine Raynault: On a perdu des infrastructures dans le domaine de la recherche. Que faudrait-il faire pour renverser la vapeur?

•(1610)

[Traduction]

M. Travis Toews: À notre avis, la première chose à faire est d'admettre que la recherche et l'innovation seront cruciales si nous voulons rester compétitifs et viables à l'avenir. Comment assurer cela? À l'évidence, il faudra accroître les dépenses dans ce domaine.

Dans le secteur de l'élevage bovin et de la viande de boeuf, comme je l'ai indiqué, nous avons récemment instauré un nouveau modèle de coordination de la recherche à l'échelle nationale entre les universités, les autorités fédérales et provinciales et l'industrie. C'est l'approche de la grappe scientifique du secteur du boeuf. Nous pensons que ce modèle va nous donner une forme de recherche très efficiente. Il nous permettra de faire en sorte que la recherche réponde aux priorités de l'industrie et il nous aidera aussi à éviter les redondances qui se produisent souvent lorsque la recherche est effectuée par différentes parties à des paliers de gouvernement différents.

Cela exige deux choses: une approche coordonnée, que nous pensons avoir, et un financement adéquat.

[Français]

Mme Francine Raynault: Comme il me reste du temps, je m'adresserai à M. Lintott.

Vous dites avoir besoin de l'aide d'Ottawa et des provinces. Est-ce seulement une aide financière dont vous avez besoin?

[Traduction]

M. Jim Lintott: L'aide peut être financière et, dans certains cas, elle peut être une affaire de volonté politique. Nous ne parlons même pas d'un montant. Nous dépensons déjà ces sommes pour avoir les chercheurs en place. Mais ils doivent savoir clairement quels obstacles empêchent un secteur donné d'avancer, et nous avons besoin que les autorités comprennent en quoi les politiques actuelles empêchent ou limitent la réalisation des conditions dont nous avons besoin au niveau des exploitations ou de la commercialisation.

Nous avons une longue liste de mesures, si vous regardez notre plan stratégique. Des choses simples comme la politique des transports peuvent avoir un énorme effet pénalisant. L'organisation du mouvement des conteneurs dans le pays et la façon dont elle est perçue à l'étranger, peut se répercuter de façon très négative sur le transport de produits spécialisés à l'intérieur du pays et aussi à destination de l'étranger. Cela a d'énormes effets négatifs.

L'adaptation des politiques est sans doute le moyen d'obtenir le plus gros effet au moindre prix. Il n'en demeure pas moins que la demande de crédits est forte et je vais marteler ce message tout au long de la journée, si vous me laissez faire.

Nous avons besoin de crédits pour la phytogénétique. Les nouvelles variétés ne sont pas mises au point du jour au lendemain, encore qu'on pourrait en avoir l'impression étant donné les connaissances scientifiques d'aujourd'hui. La science a énormément progressé et permet de faire les choses au plus vite, mais tout cela n'est tout de même pas donné et coûte cher.

Le vice-président (M. Frank Valeriote): Merci, monsieur Lintott.

Monsieur Storseth, vous avez cinq minutes.

M. Brian Storseth (Westlock—St. Paul, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président, et puis-je faire remarquer combien il est agréable d'avoir un président équitable?

Monsieur Middelkamp, je veux vous remercier de votre excellent exposé. J'ai quelques questions pour vous.

Une voix: [Note de la rédaction: inaudible].

M. Brian Storseth: M. Allen et moi siégeons ensemble au Conseil de la Commission du blé. Il a déjà passé 12 heures cette semaine à me chahuter.

M. Malcolm Allen (Welland, NPD): J'en ai 12 autres pour vous.

M. Brian Storseth: Pendant que nous parlions, j'ai remarqué que vous avez mentionné combien il est important, particulièrement dans le cas de la volaille — mais c'est vrai pour tout le monde — de disposer de fonds adéquats. Évidemment, vous demandez davantage de crédits pour l'innovation et la recherche scientifique, et je conviens avec vous que c'est très important. Mais l'une des choses que nous avons apprises au cours de cette étude est qu'il est souvent difficile d'accéder aux fonds disponibles du fait des lourdeurs administratives et de la paperasserie. Ou bien les fonds ne sont pas débloqués pour une durée assez longue, comme M. Toews l'a mentionné.

Voyez-vous cela comme également un problème dans le secteur de la volaille?

M. Jacob Middelkamp: C'était avec *Cultivons l'avenir 1*. Au début, il y avait un manque d'information et le délai pour présenter les demandes était très court. Aujourd'hui, le programme est beaucoup mieux administré. Chacun sait pratiquement ce qu'il doit faire. Il y a toujours beaucoup de paperasserie, et nous sommes heureux de pouvoir dire maintenant aux intéressés de se préparer plus activement à soumettre leurs demandes de financement au titre de *Cultivons l'avenir 2*.

• (1615)

M. Brian Storseth: Monsieur Roberts, vous avez parlé d'un financement accru. Avez-vous un chiffre en tête? Y a-t-il un certain montant que vous aimeriez obtenir? Combien de plus aimeriez-vous?

M. Jacob Middelkamp: C'est une question piège.

M. Bruce Roberts: Nous avons estimé nos niveaux d'aide à environ 2,5 à 3 p. 100 des dépenses fédérales. Nous représentons 7 p. 100 du revenu agricole. La recherche est extrêmement importante à tous les égards, pour toutes les parties du secteur agricole. Si nous disposions de 7 p. 100 du budget, nous pourrions faire des merveilles. Nous avons parlé aussi de la coordination, car notre industrie doit beaucoup mieux coordonner la façon dont nous dépensons nos fonds. Nous dépensons plus de 2 milliards de dollars par an par le biais du CRAC, nos organisations nationales et leurs membres — les organisations provinciales — pour la recherche et l'innovation. Cela couvre la transmission des résultats de recherche à la ferme et l'adaptation. Nous faisons notre part et augmentons cette somme.

M. Brian Storseth: Mais vous n'avez pas un chiffre exact, en dollars, et vous ne dites pas ce que vous feriez de ce montant.

M. Bruce Roberts: Nous savons ce que nous en ferions. Nous avons des idées pour l'utilisation. Notre stratégie nationale de recherche va en énoncer beaucoup plus.

M. Brian Storseth: J'aimerais poser aussi une question à M. Toews, et je vous demande donc de donner une réponse brève à celle-ci.

Diriez-vous que les 2 millions de dollars alloués au titre de la grappe scientifique du secteur de la volaille ont été fructueux?

M. Bruce Roberts: Oui, tout à fait. Et nous avons aussi cinq projets en cours avec Agriculture Canada ou l'ACIA, qui sont d'excellents collaborateurs.

M. Brian Storseth: Excellent.

Si vous avez d'autres idées sur la façon d'améliorer le processus, nous serons ravis de les recevoir aussi par écrit.

Monsieur Toews, il m'incombe de vous poser au moins quelques questions, dont l'une intéresse la valeur de la commercialisation. Nous avons parlé avec beaucoup de gens de l'importance d'avoir un

objectif ultime lorsqu'on entame un travail de recherche scientifique et d'avoir la connaissance de la commercialisation afin que l'on sache ce que l'on vise. Dans quelle mesure cela est-il important pour votre industrie, particulièrement pour le boeuf?

M. Travis Toews: Le volet commercialisation, c'est-à-dire le volet transfert technologique, est crucial si nous voulons réellement profiter des recherches effectuées. Cela a été un problème, je pense, comme l'a fait savoir la grappe scientifique du secteur du boeuf — et Andrea pourrait peut-être nous en dire plus. C'est une difficulté que la grappe a mis en évidence et je sais que le groupe prend des mesures pour assurer de façon plus efficiente le transfert technologique, car il y a eu une lacune à cet égard dans le passé.

M. Brian Storseth: Avez-vous des commentaires, madame Brocklebank?

Mme Andrea Brocklebank (directrice de recherche, Canadian Cattlemen's Association): À ce sujet, je peux réitérer que nous avons chargé nos chercheurs de le faire.

Premièrement, ils ne sont pas nécessairement les mieux placés, et nos chercheurs ont déjà bien du mal à accomplir le travail scientifique. L'éparpillement, les insuffisances et l'incertitude du financement les ont obligés à consacrer beaucoup de temps à la quête de crédits plutôt que de faire de la recherche. Cette situation limite notre capacité d'attraction de chercheurs, mais aussi limite le travail de recherche qu'ils peuvent accomplir. Des trous de deux ans dans le financement ont un gros impact à cet égard. Un financement accru est certes important, mais si l'on pouvait assurer une plus grande régularité des versements, on pourrait mieux se concentrer sur la recherche elle-même et mieux exécuter la stratégie de transfert technologique corollaire.

M. Brian Storseth: Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

Le vice-président (M. Frank Valeriote): En fait, vous avez épuisé votre temps il y a 45 secondes. Aussi pénétrantes et intéressantes que soient vos questions, monsieur Storseth, nous devons donner la parole à quelqu'un d'autre.

C'est mon tour de poser des questions et, si vous le permettez, je vais les poser depuis le fauteuil du président.

Nous avons appris il y a quelques semaines que le groupe de travail fédéral sur le soutien à la recherche et au développement a constaté que les dépenses des entreprises canadiennes pour la recherche-développement ont fléchi chaque année depuis 2006, tant en montant absolu qu'en pourcentage du PIB. Le panel a indiqué qu'à 1 p. 100 du PIB, l'investissement du Canada dans la recherche est bien inférieur à celui des pays de l'OCDE, dont la moyenne, je crois, est d'environ 1,6 p. 100. Je n'en fais pas le reproche au gouvernement ni à quiconque. C'est un investissement commercial. Nous savons que l'argent est investi par le gouvernement sous forme d'incitations ou d'investissements directs dans la recherche publique et d'autres programmes. Et nous savons que le secteur privé contribue aussi.

Nous sommes censés réduire nos budgets, en fait, de 5 à 10 p. 100, n'est-ce pas? Et vous venez demander davantage d'argent. Je vous applaudis, mais il n'est pas probable que vous l'obteniez. Soyons réalistes. Aussi, que faisons-nous? Essayons-nous de stimuler cet investissement par le biais de la politique fiscale? Essayons-nous de stimuler l'industrie par le biais du programme RS&DE ou quelque chose de différent? Est-ce que nous offrons, je ne sais pas, des choses comme les actions accréditatives dans lesquelles il serait possible d'investir pour contribuer à la commercialisation? Dans votre réponse à M. Storseth, vous avez mentionné une lacune en matière de commercialisation.

Quelqu'un peut-il répondre à cette préoccupation que je nourris? Qu'allez-vous faire? Nous savons que les chercheurs partent déjà aux États-Unis. Qu'allons-nous faire?

• (1620)

M. Travis Toews: C'est une excellente question. Nous ne vivons certainement pas sous l'illusion que le robinet financier va couler à flot dans le prochain budget. Une chose que je dirais d'emblée, c'est que nous avons bien conscience que le prochain budget va sans doute être comprimé plutôt que majoré. Nous connaissons aussi l'importance d'une bonne gestion des finances nationales. C'est important pour nos producteurs, car c'est ce qui crée le climat d'affaires et l'environnement mondialement compétitifs dont nous avons besoin. Nous applaudissons donc aux efforts du gouvernement de réduire son déficit.

Je pense que nous arrivons ici aujourd'hui avec une priorité, sachant que dans le cadre de Cultivons l'avenir il y avait un certain budget total. Nous arrivons aujourd'hui avec ce que nous pensons être une réelle priorité à l'intérieur du programme Cultivons l'avenir. Nous savons que le programme couvre la gestion du risque d'entreprise et un certain nombre d'autres initiatives. Nous pensons que la recherche et l'innovation, en l'état actuel des choses dans notre industrie, doivent figurer plus haut dans l'ordre des priorités que par le passé. Nous disons qu'il faut réfléchir aux budgets. Et sachant qu'il y a des arbitrages à faire, nous pensons qu'il importe de privilégier la recherche et l'innovation.

Le vice-président (M. Frank Valeriote): D'accord.

Monsieur Lintott et monsieur Roberts, aimeriez-vous répondre tous deux, s'il vous plaît?

M. Jim Lintott: Je suis d'accord avec ce que vous avez dit, Travis. Je pense que ce qui prime est d'avoir un meilleur dialogue avec les exploitations concernant la recherche pour déterminer ce qui est réellement nécessaire aujourd'hui. Et prenez l'engagement de supprimer tout ce problème de la discontinuité du financement. C'est...

Le vice-président (M. Frank Valeriote): Faudrait-il un dialogue entre le ministère et les agriculteurs? Est-ce là la dialogue dont vous parlez?

M. Jim Lintott: Ce serait entre les chercheurs et les représentants des agriculteurs, comme ceux réunis à cette table en ce moment, qui peuvent dire quelles priorités ont été déterminées, et si vous n'allez dépenser qu'un montant x , placez-le ici et mettez le financement en place afin qu'il puisse produire des résultats. Certains projets de recherche n'exigent qu'un financement à court terme — trois années ou moins — et parfois il faut 10 années.

Le vice-président (M. Frank Valeriote): Merci.

J'aimerais donner juste quelques secondes à M. Roberts pour répondre.

M. Bruce Roberts: Merci.

Nous avons déposé un mémoire.

À ce stade, nous nous soucions davantage de coordination et d'efficacité. Le problème tient en partie à la discontinuité et aux lourdeurs administratives accrues et au fait que tout le monde apprend ces nouveaux programmes et la grappe... Nous aimons la grappe. C'est quelque chose de nouveau.

Nous pensons qu'avec les crédits disponibles, nous pouvons être, au moins dans le secteur de la volaille, un peu plus efficaces. C'est ce que nous recherchons dans le secteur. Nous essayons de devenir un peu plus efficaces. Le CRAC joue un rôle majeur à cet égard et

jouit d'un fort soutien de nos membres. Si nous pouvons étendre cela à l'ensemble de la recherche, nous pourrions commencer à lui consacrer davantage de fonds.

Le vice-président (M. Frank Valeriote): Très brièvement, le dialogue que vous évoquiez, monsieur Lintott, entre vous-même et le gouvernement, existe-t-il? Existe-t-il un forum pour cela?

M. Jim Lintott: Eh bien c'est un exemple parfait de ce qu'il convient de faire. Ensuite vous...

Le vice-président (M. Frank Valeriote): Mais a-t-il lieu?

M. Jim Lintott: Pas suffisamment; il faudrait l'étendre jusqu'au point où nous pourrions vraiment nous asseoir et dire que le secteur est prêt à accepter telle et telle orientation sur la base d'un montant donné de crédits.

Nous avons retiré certaines de nos idées et avons dit que nous acceptions de les remiser, mais que nous avions telle liste de grandes priorités qu'il convenait de financer adéquatement. Nous avons besoin de savoir que c'est bien ce qui va se passer. Nous devons tous être à la même page, d'accord. Nous ne comprenons pas toujours pourquoi les crédits tardent tant à être débloqués ni pourquoi un accord sur ce qu'il convient de faire est si long à venir.

• (1625)

Le vice-président (M. Frank Valeriote): Merci.

Monsieur Lemieux.

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais m'attarder sur ce sujet et vous suis reconnaissant de l'avoir abordé.

Je pense que l'un des avantages de la grappe scientifique est que l'industrie elle-même détermine ses priorités. Je crois que c'est ce que d'autres témoins ont dit aussi, c'est assurément un atout. La grappe regroupe des chercheurs de tous horizons, du secteur public mais aussi des universités et de l'industrie elle-même. Ils fixent leurs propres priorités et nous sommes là pour contribuer un financement à l'appui de leur travail. Nous avons aussi des chercheurs à l'intérieur du secteur public, bien sûr, mais la grappe présente des avantages.

Pour poursuivre la discussion sur le financement, comme Travis le disait... Et je ne sais pas ce que sera le prochain budget, à ce stade, mais je pense pouvoir dire que l'argent manquera un peu partout. Si vous demandez davantage de crédits pour la recherche, je pense qu'il serait utile que vous indiquiez dans quel poste de dépenses du programme Cultivons l'avenir on pourrait les prélever.

Donc, si vous voyez un poste de dépense duquel cet argent pourrait être transféré, il serait bon de nous le dire. Je crois qu'il ne faut guère espérer que seuls les fonds de recherche augmenteraient sans qu'aucune autre dépense soit réduite. Ce serait une solution idéale, mais je ne suis pas sûr qu'elle soit réaliste.

L'une des choses qui m'intéresse, particulièrement sur le plan de la grappe, c'est les changements administratifs qui pourraient être apportés à la grappe pour lui permettre de fonctionner de manière plus rentable et efficace avec les fonds qui vous sont alloués par nous et par l'industrie. La plupart des grappes sont financées par leur secteur à hauteur de 25 p. 100. Dans le cas du boeuf, c'est seulement 15 p. 100 à cause des années difficiles que vous avez vécues.

C'est certainement un point qui m'intéresse. C'est moins une affaire de montants que d'efficacité et d'efficacités. Je me demande si vous auriez quelques recommandations. Quels changements pourrions-nous apporter qui vous aideraient concrètement à administrer ce financement plus efficacement pour mieux satisfaire vos besoins de recherche?

Je pose la question à tous les témoins.

M. Jim Lintott: À cet égard, le Conseil des plantes fourragères du Manitoba a donné l'impulsion à la concertation entre les chercheurs des gouvernements fédéral et provincial dans notre province. Nous avons mis en place un mécanisme pour décider de concert ce qu'il convient de faire et ce que nous pouvons accomplir le plus efficacement à court et à moyen terme.

Ce qui nous manque à ce stade c'est l'engagement de ceux qui contrôlent les fonds dont nous sommes tributaires à participer à ce groupe. Le processus est lancé et fonctionne depuis deux ou trois ans. Nous avons maintenant besoin que quelqu'un vienne à la table qui ait le contrôle effectif de ces fonds de recherche pour participer à la discussion, afin que nous ayons l'assurance que le temps et l'énergie que nous dépensons vont bien nous mener dans la direction voulue.

M. Travis Toews: Je vais demander à Andrea, notre directrice de la recherche, de répondre à la question.

Mme Andrea Brocklebank: Premièrement, pour ce qui est de la coordination des recherches, c'est de la table ronde qu'est venue l'impulsion pour créer la grappe et adopter la Stratégie nationale de recherche sur le boeuf. La table ronde fait réellement un travail prospectif et élabore des stratégies dans le domaine de la recherche, de l'accès aux marchés, toutes ces choses. Cela est indissociable du plan. La table ronde en est un élément indissociable, du point de vue des résultats que la recherche visait.

Quant à la façon d'améliorer l'usage de fonds restreints, le plus gros problème — et administrativement, cela a été un apprentissage difficile pour tout le monde — c'est qu'il y a une séparation tranchée entre les montants au titre du crédit 1 et ceux au titre du crédit 10.

Cette séparation entre ce qui va aux chercheurs d'Agriculture Canada et ce qui va aux universités crée un problème de gestion très épineux, car aucun montant ne peut être transféré d'une colonne à l'autre, même lorsque ce serait logique. Et ces fonds doivent être gérés séparément et le sont actuellement par différents services au sein de la direction de la recherche scientifique. De façon générale, et même si la cohérence a été assurée, de notre côté cela pose des difficultés sur lesquelles nous travaillons et que nous cherchons à résoudre. En pratique, cela revient à faire rapport à deux entités différentes, et ce genre de choses.

Là où cela nous pose de plus gros problèmes, c'est que nous avons fini par amener des chercheurs de tout le pays à travailler de concert avec d'autres chercheurs au sein de la grappe du secteur du boeuf. Nous les avons tous réunis et leur avons dit: « Voici les résultats que nous recherchons, mettez au point un plan », et cela a été très positif. Mais s'ils ne peuvent pas se réunir à cause des restrictions imposées par les lignes directrices du Conseil du Trésor, c'est un problème.

Il faut surmonter certains de ces obstacles administratifs pour faciliter ce genre de collaboration.

• (1630)

M. Pierre Lemieux: Avez-vous dit qu'ils ne peuvent pas se réunir? Qu'est-ce qui les empêcherait de le faire?

Mme Andrea Brocklebank: Les empêchements possibles sont les budgets de voyage, ou les restrictions, surtout dans le cas des

chercheurs d'Agriculture Canada, du fait que lorsqu'ils viennent à une réunion nous ne pouvons couvrir leurs frais de repas car nous ne pouvons utiliser les fonds du crédit 10 pour cela. Cela crée ces petits problèmes administratifs ennuyeux. Je respecte les lignes directrices du Conseil du Trésor, mais elles sont une gêne.

Une autre considération importante est que les plans de recherche pour la grappe doivent être très prescriptifs, c'est-à-dire qu'il faut les coucher par écrit au départ. Eh bien, au fur et à mesure du déroulement, il faut parfois les rajuster et disposer d'une marge de manoeuvre. De nouveaux chercheurs arrivent et ce sont les résultats qui vous indiquent quoi faire par la suite, surtout lorsque votre plan de recherche couvre cinq années. La reddition de comptes est fondamentale, mais il faut aussi une certaine flexibilité.

M. Pierre Lemieux: Effectivement, l'on nous a dit qu'il est très difficile la première année de prédire une situation pouvant survenir la troisième ou la quatrième année.

Le vice-président (M. Frank Valeriotte): Désolé, votre temps est écoulé. Vous l'avez largement dépassé. J'aimerais vous donner plus de temps, mais je ne peux pas.

M. Pierre Lemieux: Merci, monsieur le président.

M. Frank Valeriotte: Il n'y a pas de quoi.

Monsieur Rousseau.

[Français]

M. Jean Rousseau (Compton—Stanstead, NPD): Merci, monsieur Valeriotte.

Ma question s'adresse à chacun de vous. J'aimerais que le représentant de chacun des secteurs donne son opinion.

On dit souvent que la recherche en sciences pures, en agriculture entre autres, se fait en vase clos. Dans les chaires de recherche des universités, on élabore des programmes et des plans de recherche qui ne sont pas applicables sur le terrain. Ainsi, les producteurs ont difficilement accès aux résultats de ces recherches.

J'aimerais savoir si le programme Cultivons l'avenir, avec ses grappes agro-scientifiques, a facilité le transfert de ces connaissances. Y a-t-il eu des recherches qui étaient applicables sur le terrain et qui auraient pu faire évoluer notre agriculture?

On sait tous que la productivité fait défaut ici, au Canada. Si on veut être plus concurrentiels à l'échelle internationale, il faut surtout faire de la recherche davantage applicable sur le terrain, que ce soit dans les techniques ou en sciences pures.

Pour chacun de vos secteurs, devrait-il y avoir des programmes pour faciliter le transfert des connaissances? Comment pourrait-on rendre ces connaissances plus applicables sur le terrain auprès des producteurs?

[Traduction]

M. Jim Lintott: Comme je l'ai dit dans mon exposé, nous examinons de très près la nécessité et l'utilité de fermes expérimentales complètes où l'on peut réaliser des analyses d'intrants/extrants très intensives. Il s'agirait donc d'une exploitation agricole privée qui fournit le plus gros des équipements nécessaires, et ce que nous financerions serait l'application expérimentale mesurable de ces résultats de recherche dans une exploitation fonctionnelle. C'est une façon très efficace de démontrer aux agriculteurs les nouvelles idées et de les amener à les adopter.

Si vous pouvez aller chez votre voisin et observer l'application concrète de nouvelles idées et constater leur succès ou leur échec — il est intéressant aussi de savoir ce qu'il ne faut pas faire — cela se transmet très vite au sein du monde agricole, surtout si le gars achète un nouveau camion d'une demi-tonne.

M. Jacob Middelkamp: Merci de cette excellente question.

Au CRAC, les projets de recherche entrepris pour le secteur de la volaille... les chercheurs, lorsqu'ils achèvent un projet, doivent en faire rapport aux producteurs en langage de profane, pour leur indiquer ce qu'ils peuvent utiliser dans leurs poulaillers et leur champ. C'est ce que nous demandons, afin qu'un producteur sache quelles recherches sont menées et comment il peut en appliquer les résultats chez lui.

M. Jean Rousseau: Merci.

M. Travis Toews: Je vais demander à Andrea de répondre.

Mme Andrea Brocklebank: Dans le cadre de la grappe de recherche sur le boeuf, nous avons investi des montants substantiels pour le transfert technologique. Nous nous sommes inspirés de modèles comme celui de l'Australie, d'Israël, et de plusieurs autres. Nous avons constaté que les modèles de vulgarisation, qui sont principalement provinciaux, sont utiles, mais notre secteur a évolué lui aussi et dans certains cas nous devons joindre les éleveurs concernant des aspects comme les fourrages, mais parfois il nous faut joindre les fournisseurs et transformateurs, selon la nature de la recherche, de même que les compagnies pharmaceutiques lorsque les technologies arrivent à un stade où ils peuvent... Nous recherchons différentes façons de le faire et de joindre les groupes voulus avec tous les résultats de recherche, car nous couvrons tout un éventail.

Le deuxième élément est la sensibilisation. Plus les producteurs seront sensibilisés à la valeur de la recherche, et plus d'investissement nous pourrions financer au moyen des prélèvements... c'est là notre objectif ultime. Lorsque les gens connaissent et comprennent la valeur, ils sont davantage prêts à investir.

Le dernier élément, cependant, est qu'il nous semblait que le premier programme Cultivons l'avenir devait être flanqué d'un autre programme — et je suis désolée de ne pas me souvenir du nom exact — qui devait être un programme parallèle aux grappes scientifiques et être axé sur le transfert de l'innovation. Il était censé être dévoilé prochainement. Le problème est que nous arrivons presque à la fin de Cultivons l'avenir — nous avons déjà entamé les consultations pour la suite. Donc lorsque ce programme sera rendu public, je m'attends à ce qu'il soit financé... Il faudra soumettre un plan. Il faut du temps pour le dresser, et ensuite les fonds devront être dépensés avant le 31 mars 2013. C'est l'un des problèmes qu'il faut examiner sur le plan de l'efficacité du financement, car ce programme d'innovation est très prometteur s'il va assurer la coordination avec les grappes scientifiques et le transfert. Mais il faut du temps pour élaborer, puis exécuter ces plans.

• (1635)

[Français]

M. Jean Rousseau: Me reste-t-il du temps?

[Traduction]

Le vice-président (M. Frank Valeriote): Non, je dirais que le temps dont vous disposiez est maintenant écoulé. Mes excuses.

Monsieur Payne.

M. LaVar Payne (Medicine Hat, PCC): Merci, monsieur le président, de l'occasion qui m'est ici donnée de participer à la discussion. Mes questions et commentaires s'adresseront par votre intermédiaire aux témoins.

Merci d'être venus.

J'aimerais pousser un petit peu plus loin les interrogations de M. Lemieux, relativement aux grappes et aux questions de priorités et ainsi de suite.

Monsieur Toews, l'une des choses sur lesquelles je m'interroge est le prélèvement dont vous avez parlé. J'aimerais, je suppose, savoir entre autres à combien s'élève ce prélèvement et si tout l'argent ainsi recueilli est consacré à la recherche. Cela fait-il partie des grappes, et comment le tout fonctionne-t-il?

M. Travis Toews: C'est là une très bonne question. Dans le secteur bovin, nous percevons bel et bien un prélèvement. Il s'agit d'un prélèvement national de 1 \$ pour chaque tête vendue sur le marché, chaque fois qu'une transaction est enregistrée. Un animal produira en moyenne, pendant toute sa durée de vie, des prélèvements totaux d'environ 2,70 \$. Le gros de ces 2,70 \$ est versé aux programmes de développement de marchés nationaux et internationaux, mais une partie est réservée à la recherche sur les bovins de boucherie. À l'heure actuelle, environ 15 p. 100 sont versés au Beef Cattle Research Council. Ce conseil est composé de producteurs, de chercheurs et d'experts qui fixent les priorités en matière de recherche, puis travaillent dans le cadre d'une approche de type grappe scientifique, pour veiller à ce que la recherche en question soit faite. Et, comme l'a souligné Andrea, le conseil oeuvre en ce moment à l'assurance d'un transfert de technologie réussi.

M. LaVar Payne: Je pense que vous avez tous parlé de financement et de recherche à long terme. Ma question s'adresse à chacun d'entre vous. Si vous deviez obtenir du financement à long terme, quelles seraient vos deux premières priorités, et que résulterait-il de ces priorités?

Je ne sais trop qui va répondre. Sera-ce Travis ou Andrea?

M. Travis Toews: Je vais céder la place à Andrea.

Mme Andrea Brocklebank: L'une de nos deux premières priorités est d'augmenter la demande de boeuf, en nous concentrant sur la salubrité et la qualité du produit. La capacité sur le plan de la salubrité des aliments est primordiale, car il n'est pas seulement question de recherche; il importe également de posséder les compétences requises en cas de problème. Je tiens à insister là-dessus.

Notre deuxième grande priorité est d'avoir une production efficiente, afin d'être en mesure de concurrencer nos homologues internationaux. Il nous faut être concurrentiels, sans quoi notre industrie ne pourra pas être prospère. Nous nous concentrons sur la productivité fourragère, la productivité de l'alimentation animale et la santé et le bien-être du bétail. Ces trois éléments sont très interreliés. Investir dans l'un aux dépens d'un autre n'aidera pas notre industrie.

•(1640)

M. Jim Lintott: Je pense que nous avons assez clairement expliqué dans notre déclaration qu'il y a deux volets qui nous intéressent plus particulièrement: l'efficacité des pâturages, grâce à des technologies avancées, et l'amélioration des plantes, et notamment des cultures fourragères graminées, par opposition aux cultures fourragères légumineuses, car nous considérons que l'industrie des semences s'occupe déjà bien de ces dernières. Il est clair qu'il ne se fait pas suffisamment de recherche sur les graminées, ce que nous avons souligné.

M. LaVar Payne: Vous avez parlé de seigle à forte teneur en sucre. Est-ce de cela que vous vouliez parler plus particulièrement?

M. Jim Lintott: Oui. Le travail que nous avons fait, nous adressant à l'industrie et discutant, au niveau de la ferme, de certaines des variétés marginales dans l'Ouest du Canada, fait clairement ressortir que c'est là le chemin à emprunter. Le problème est qu'il n'y a à l'heure actuelle personne qui adopte ce savoir limité, qui pousse plus loin la recherche et qui livre les produits qu'il nous faut.

M. Bruce Roberts: Le plus important à ce stade-ci est la salubrité des aliments. J'ai, aux fins d'une autre présentation, rassemblé certaines informations, et près de la moitié des projets que nous avons financés depuis que le Conseil de recherches avicoles du Canada a été créé comportent au moins un élément axé sur la salubrité des aliments. Il en va de la crédibilité de notre système alimentaire et de notre système de production. Il n'existe au pays aucune organisation qui s'intéresse aux animaux d'élevage et qui n'adhère pas à cette position, et qui n'y oeuvre pas fort.

Ce qui vient quelque peu recouper cela est une réduction de l'utilisation de médicaments. Cela va de concert avec la salubrité des aliments, mais représente également d'importantes économies potentielles pour les agriculteurs. Les médicaments ne sont pas bon marché. Le bien-être des volailles est également un gros élément.

M. LaVar Payne: Me reste-t-il encore du temps?

Le vice-président (M. Frank Valeriotte): Le temps dont vous disposiez est écoulé.

M. LaVar Payne: Le témoin peut-il donner une courte réponse?

Le vice-président (M. Frank Valeriotte): Mes excuses. Allez-y.

M. Jacob Middelkamp: Nous oeuvrons très fort à la recherche sur la résistance aux antimicrobiens et son impact sur la santé humaine.

Le vice-président (M. Frank Valeriotte): Monsieur Allen.

M. Malcolm Allen: Merci, monsieur le président, et merci à vous tous.

Cela a été un exposé intéressant, monsieur Lintott, en ce sens que ceux et celles qui vivent de l'agriculture réfléchissent en permanence aux fourrages, mais que ce n'est pas forcément le cas de ceux d'entre nous qui ne sommes pas agriculteurs. C'est une question de principe élémentaire, et le citoyen qui est au volant de sa voiture et qui voit un animal de ferme paître ne réfléchira pas forcément à ce que fait cet animal, sauf se promener et grappiller des touffes d'herbe quand cela lui chante. Le citoyen ne comprend pas que si le sol offre un meilleur rendement nutritif, les coûts de production, la qualité et la santé de l'animal lui-même et, en bout de ligne, la salubrité des aliments y gagneront.

Il s'agit d'un message plutôt simpliste venant de quelqu'un qui n'est pas agriculteur, mais nous nous perdons néanmoins souvent

dans la science et l'innovation lorsque nous commençons à réfléchir à l'épissage des gènes et à l'ADN recombinant.

Si je vous ai bien compris, monsieur Lintott, ce que vous dites est qu'il n'existe pas d'exploitant du secteur privé qui voit réellement quelque valeur dans ce domaine. En d'autres termes, il n'y a pas de moyen direct d'améliorer son profit. S'agit-il de quelque chose que nous autres décideurs devrions prendre en mains? Ai-je bien compris votre propos?

M. Jim Lintott: Oui, c'est exactement cela qui s'est passé. En fait, nous avons eu la visite d'un chercheur de Barenbrug, en Hollande. Il s'agit de la plus grosse entreprise d'obtentions végétales de graminées au monde. Elle s'intéresse surtout aux graminées gazonnantes, mais elle est, de loin, le chef de file mondial en matière de cultures fourragères graminées. Lorsqu'elle est venue en Amérique du Nord, il y a environ 10 ou 15 ans, avec un volet production de semences et un volet recherche sur les variétés, elle ne s'est pas implantée au Canada; elle s'est installée au centre des États-Unis, où elle a constaté le potentiel commercial. Elle a un programme d'obtentions végétales axé sur le climat plus clément des États-Unis. Ce qui l'intéresse, c'est tout ce qu'il y a en dessous de la ceinture de neige.

Nous savons tous d'expérience que, si vous prenez le Manitoba, l'est du Manitoba se trouve dans une zone étrange. On peut y faire des choses que l'on ne peut pas faire dans le reste de l'Ouest canadien. Je peux cultiver des variétés de luzerne et de graminées qui ne pousseraient pas à Brandon, qui se trouve à seulement deux heures de route de chez moi.

Nous savons, sur la base de l'expérience dans notre communauté, que ces types de fourrages renferment un potentiel immense. Ce qu'il nous faut faire maintenant, c'est appliquer la science et l'innovation pour compenser ce que dame nature ne nous a pas donné. Il nous faut donc intervenir auprès de la communauté de la recherche, de la communauté des phytogénéticiens, et les encourager à venir à nous avec leur savoir immense et à oeuvrer en partenariat avec nous à la résolution de ce problème.

Si nous pouvions prendre ces 30 p. 100 de notre assise territoriale qui sont des terres de pâturage non exploitées et en augmenter de 50 p. 100 la capacité de peuplement, songez à ce que cela ferait pour l'élevage, qui compte pour 25 p. 100 de notre agriculture. Il importe de cerner où vous dépensez votre dollar et où il aboutit au niveau de l'assiette fiscale. C'est une assiette fiscale; vous récupérez cet argent. Si vous pouvez prendre le fermier marginal dans l'Ouest du Canada et faire de lui un fermier non marginal qui vous verserait des impôts à n'en plus finir, comme c'est le cas des producteurs laitiers, alors faites cela. Que l'on prenne ces terres marginales et qu'on en fasse des centres de profit.

C'est cela qu'il vous faut viser. Il s'agit de créer un centre de profit à partir de terres qui ne sont pour l'heure pas profitables.

•(1645)

M. Malcolm Allen: Merci.

Tout paraît si simple, n'est-ce pas — mais ne me comprenez pas mal, ce n'est pas simple à faire. La réflexion sous-tendant ce qu'il y a à faire correspond à un principe élémentaire. C'est comme cela que l'on a élevé le bétail au début, avant de décider au fil du temps de faire autrement, constatant que cela était plus efficace. Peut-être qu'il est plus efficace de faire en sorte que certaines choses qui sont marginales deviennent efficaces.

Madame Brocklebank, vous avez parlé tout à l'heure d'écart dans le financement et du fait que vous ne puissiez pas verser 10 \$ à quelqu'un pour un déjeuner, et qu'il est ainsi difficile de faire venir les gens.

J'ai, à une époque dans ma vie, été conseiller municipal, et j'ai constaté que plus l'auteur de la proposition savait bien écrire, meilleures étaient vos chances d'obtenir l'argent. Et les auteurs des propositions n'étaient en fait pas les personnes qui allaient faire le travail découlant de la proposition; c'étaient de simples rédacteurs de propositions. Il semblerait presque que, au fur et à mesure que vous grossissez, il vous faut en fait quelqu'un qui ne s'occupe que de cela et qui gère diverses fonctions pour vous. Je n'entends pas bâtir toute une bureaucratie pour vous. Ne me comprenez pas mal. La situation est telle que, ou vous faites cela, ou nous devons vous donner la flexibilité dont vous avez besoin pour vous occuper de certains de ces aspects sans être assaillis par les choses que nous vous demandons de faire — sans oublier la reddition de comptes, car vous avez déjà convenu qu'il vous faut assurer cela.

Nous vous demandons de faire d'autres choses en plus de faire ce qui aidera l'industrie que vous représentez à véritablement progresser. Voilà ce que nous vous demandons.

Je sais que le temps qui m'était alloué est écoulé, alors je vous demanderais de répondre à cela, si vous le voulez bien.

Mme Andrea Brocklebank: Lorsque j'ai parlé des projets de recherche, je parlais des chercheurs eux-mêmes, qui possèdent la compétence technique car, en bout de ligne, ce sont eux qui doivent élaborer ces propositions de recherche. Nous ne faisons pas cela. Nous nous adressons à eux et leur disons ce dont nous avons besoin et leur demandons de nous dire comment faire.

Embaucher n'est pas une solution, car c'est le propos de ces chercheurs. Mais ce que nous aimerions, c'est pouvoir leur dire que s'ils nous livrent les produits de recherche souhaités, nous leur donnerons cinq années de financement et un budget suffisant pour qu'ils n'aient pas à s'adresser à quatre autres organismes de financement de recherche ayant des formats de rapport différents, et ainsi de suite. Voilà ce que nous visons, car cela réduit leurs besoins et ils sont également ainsi en mesure d'embaucher du personnel. Ils peuvent faire tout cela et ne sont pas assujettis à toutes ces contraintes.

Pour ce qui est des limites imposées du fait d'obstacles administratifs, nous pouvons nous en charger, et nous pouvons recruter le personnel administratif pour ce faire. Mais l'industrie est plutôt maigre de ce côté-là, et je dirais que c'est ce qui nous fait défaut. En bout de ligne, il intervient en quelque sorte parfois ici un principe, voulant que nous nous efforcions de nous adapter aux règles d'Agriculture Canada — en fait, je devrais dire que ce sont les lignes directrices du Conseil du Trésor — et cela est difficile. En ce qui concerne ces restrictions, nous pouvons veiller à embaucher suffisamment de comptables pour faire le travail, mais cela n'aide en bout de ligne pas à améliorer notre efficacité en matière de recherche. Voilà le hic.

Le vice-président (M. Frank Valeriote): Merci.

Monsieur Trost, pour cinq minutes.

M. Brad Trost (Saskatoon—Humboldt, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais juste tirer un petit peu au clair ce qu'a dit M. Lintott au sujet du fait que l'entreprise hollandaise d'obtention de graminées ne soit pas venue au Canada.

Si je vous ai bien compris, ce que vous dites en définitive est que, du fait que notre marché ne soit pas suffisamment important, nous n'attirons pas de recherche ciblant nos cultures particulières. Si tel est le cas, quelle doit être la taille de la zone de recherche et où devons-nous commencer pour ce qui est de spécialisation?

Vous avez souligné que vous vous trouvez à l'intérieur de ce que nous appelons « la ceinture de banane du Manitoba », région qui est quelque peu différente de celle du district de la rivière de la Paix en Alberta-Colombie-Britannique. Certaines cultures pousseront dans toute sa région, tandis que d'autres choses seront beaucoup plus spécialisées.

Jusqu'où devons-nous pousser la spécialisation en ce qui concerne nos programmes destinés à viser et à nuancer certaines variétés végétales plus particulièrement? Devons-nous viser tout l'Ouest canadien? Toute la province de l'Ontario? Tout le Canada atlantique? Comment faire une ventilation des sous-spécialités?

• (1650)

M. Jim Lintott: La première partie de votre question cherchait à savoir pourquoi cette entreprise n'est pas venue ici. Elle n'est pas venue ici parce que je pense qu'elle a considéré qu'elle obtiendrait le plus gros et le plus rapide rendement du capital investi en se concentrant sur le marché du sud des États-Unis.

Elle est en train de tester certains de ses cultivars aussi loin vers le nord que l'État du Minnesota. Je pense que ce qu'il faudrait c'est que le Canada, que ce soit le secteur privé ou des gouvernements — provinciaux et fédéral — ou un groupe d'entre eux, s'adresse à l'entreprise et lui dise que c'est quelque chose que le pays aimerait voir dans notre zone climatique. Vous pourriez peut-être l'inviter à essayer de mettre au point des variétés pour la prairie herbagère. C'est cette région que je ciblerais en premier. Si vous réussissiez là, vous pourriez peut-être alors demander à l'entreprise de cibler les parties plus sèches et plus arides des Prairies.

M. Brad Trost: Très bien. Il existe donc des moyens d'établir des priorités, et vous vous en remettez aux scientifiques spécialisés en recherches agricoles. Et je suis certain que tout le monde dans l'industrie serait en mesure de faire campagne pour sa région particulière.

Je suis d'autre part très curieux quant à tous les groupes qui sont ici représentés. Avez-vous envisagé différentes façons d'organiser le financement de telle sorte qu'il y ait — comment dirais-je? — des mécanismes axés sur le marché pour décider qui ou quoi bénéficierait du financement? Par exemple, il y aurait peut-être moyen de financer en priorité les projets comportant un plus gros volant de financement du secteur privé.

Nous parlons toujours de projets trois P, ou de partenariats publics-privés, dans le domaine de l'infrastructure. Avez-vous examiné des modèles qui répartiraient le financement selon ce schéma, avec un partenariat entre l'entreprise et des associations sectorielles comme les vôtres, avec des fonds de contrepartie, etc.?

J'invite les témoins que cela intéresse à répondre à mes questions dans les deux minutes et demie qu'il me reste.

M. Travis Toews: Je vais laisser Andrea répondre. Je ne prendrai que 20 secondes pour insister sur le point soulevé par M. Lintott, soit l'importance de la recherche sur les fourrages et le vaste potentiel que cela renferme pour l'agriculture canadienne.

Le Canada ne compte à l'heure actuelle qu'un très petit cheptel bovin. Aux États-Unis, le cheptel diminue plus rapidement encore. Nous avons évalué les facteurs clés intervenant dans l'évolution de la taille du troupeau, et je crois qu'au Canada nous avons une possibilité réelle de tirer profit, au cours des 10 prochaines années, d'une part disproportionnée de croissance dans le secteur bovin. Il s'agira notamment de veiller à ce que nous soyons aussi productifs et concurrentiels que possible, et la recherche sur les fourrages constitue un élément essentiel du puzzle.

Je vais laisser Andrea répondre à la question détaillée.

Mme Andrea Brocklebank: C'est le cas. Ce que je veux dire par là est que c'est sans doute l'étape suivante dans notre stratégie.

Une partie de nos efforts en cours visent à obtenir des provinces qu'elles coordonnent le financement provincial, le financement gouvernemental. Pour être franche, du seul côté de la recherche concernant le boeuf, il y a 30 organismes de financement de recherche aux niveaux provincial, fédéral, et incluant l'appareil du gouvernement fédéral tout entier. C'est là l'un de nos plus grands défis. Nous nous sommes concentrés là-dessus car une meilleure coordination des investissements publics sera un bon premier pas en vue d'obtenir ce que nous visons. Mais il intervient alors bien sûr un effet de levier pour attirer l'investissement du secteur privé.

M. Bruce Roberts: L'une des orientations que nous avons établies — et cela est ressorti d'une importante conférence sur la recherche que le CRAC a coordonnée en 2010 — est que nous voulons favoriser la recherche fondée sur les résultats, en ce sens que nous décidons d'abord que nous voulons réaliser quelque chose, puis nous nous entretenons avec les chercheurs. Historiquement, les chercheurs venaient nous voir avec leur idée, dans bien des cas, et nous nous demandions alors « En quoi ce qui est proposé rejoint-il ce que nous voulons faire? » Ce n'est pas comme dire « Voici le résultat que nous voulons », pour ensuite aller voir les chercheurs et leur dire « D'accord, faites des propositions là-dessus ».

C'est ce qui se passe dans le monde des affaires. Les gens d'affaires ne partent pas demander aux consultants s'ils ont des idées formidables à proposer. Ils disent: « Voici le résultat que nous voulons. Allez étudier la chose ». Et je suis ancien consultant, alors je peux le dire.

Voilà dans quelle direction nous avançons.

Le vice-président (M. Frank Valeriot): Merci, monsieur Roberts.

Monsieur Trost, votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Atamanenko.

• (1655)

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Merci à vous tous d'être ici.

Ma première question s'adresse à M. Lintott.

Nous parlons de recherche, et nous savons que c'est souvent le secteur privé qui en est le moteur. Nous avons souvent constaté par le passé que la recherche s'est retournée contre les agriculteurs. La dernière fois que nous avons discuté ensemble, ou que vous avez comparu devant le comité, nous avons parlé du lin trifide et de la recherche qui avait été faite. Cela avait coûté beaucoup d'argent aux agriculteurs et aux exportateurs. Nous discussions à l'époque de mon projet de loi sur l'analyse de marché.

Vous avez également mentionné que Monsanto faisait la promotion d'une variété de luzerne résistante au Roundup. Le Conseil des plantes fourragères du Manitoba voulait stopper cela du

fait des effets qu'aurait eu cette variété et parce que l'introduction d'OGM non désirés avait une incidence non seulement sur la vente directe de produits végétaux et de semences, mais également sur la vente de produits à valeur ajoutée.

Nous n'avons pas de projet de loi. Nous n'avons pas imposé de moratoire sur la luzerne GM. Y aurait-il moyen pour des groupes comme le vôtre et des agriculteurs d'influencer, par exemple, Monsanto, dans ce cas-ci, pour qu'elle redirige sa recherche vers autre chose que la luzerne Roundup Ready, aux fins, par exemple, de combler l'écart en matière de recherche sur les graminées, et dont vous avez fait état?

Nous savons que cette variété de luzerne a été approuvée aux fins de sa distribution aux États-Unis. Savez-vous ce qui se passe sur le terrain au Manitoba, par exemple?

M. Jim Lintott: L'entreprise sera toujours mue par son potentiel de réaliser un profit pour ses actionnaires. Monsanto s'est montrée très douée pour cela, quel qu'en ait été le coût. Elle gagne des profits énormes, mais elle inflige également des dommages énormes à l'agriculture.

À l'échelle mondiale, le problème qui se pose en recherche agricole est qu'il est très difficile pour quelqu'un d'être propriétaire du résultat obtenu. C'est pourquoi la recherche sur le canola, le travail de sélection du canola, est si énorme comparativement à tous les autres secteurs de la génétique végétale dans l'Ouest canadien. C'est parce qu'on peut en être propriétaire, comme je l'ai expliqué plus tôt. Dans le secteur bovin, il est impossible d'être propriétaire. Nous connaissons des gens qui souhaiteraient faire enregistrer des races bovines, tout comme l'on enregistrerait une variété de semence, mais nous ne pouvons pas faire cela au Canada, du fait qu'il y ait cette perception de valeur. Cela est possible aux États-Unis.

Si vous ne prévoyez pas un mécanisme qui permette à une société d'investir un dollar et de voir le moyen de protéger ce dollar, cela ne va pas fonctionner.

La principale raison pour laquelle l'industrie du canola dépense en fait 80 p. 100 des fonds de recherche, qui dépassent, je pense, les 80 millions de dollars, pour la recherche et le développement de variétés, est qu'elle s'intéresse aux plantes hybrides. S'il s'agit d'un hybride, vous pouvez en être propriétaire. Si je cultive cette variété sur ma ferme, les semences que je vais récolter ne vont pas servir à produire une récolte l'an prochain. Cela va produire une récolte, oui, mais cela ne produira que 50 p. 100 du potentiel, car la moitié des graines vont produire des plantes stériles. Une plante poussera, mais cette plante ne produira pas de graines. Il y a un mécanisme biologique intégré qui permet à l'entreprise sélectionneuse de canola de réussir. Vous ne pouvez pas faire cela avec une livre de boeuf, ni avec un boisseau de blé. Les industries du canola et du maïs sont tout à fait uniques, du fait qu'elles reposent sur des variétés hybrides.

Prenons l'industrie du soja. L'industrie du soja — et Monsanto en particulier — a vécu une période formidable en Amérique du Sud, où presque tout le soja est résistant au Roundup. Mais personne ne respecte les TUA—Technology Use Agreement ou accord d'utilisation de la technologie. L'entreprise a essayé d'obliger le gouvernement du Brésil à imposer une taxe sur les TUA, le soja étant exporté par le pays. Cela a échoué. Voilà l'exemple parfait d'une entreprise qui a investi beaucoup d'argent et qui a fort bien réussi à mettre au point un produit qui a été adopté presque à 100 p. 100 par l'agriculture. Il n'y a presque que du soja Roundup Ready. Mais l'entreprise ne parvient pas à tirer d'argent des TUA, et elle n'est donc pas du tout encline à retourner là-bas et à revoir tout le programme.

Vous ne pouvez faire cela que lorsqu'il y a en place un mécanisme empêchant quelqu'un de voler votre produit. C'est pourquoi nous avons des lois sur les brevets. Si vous fabriquez un aspirateur Dyson, vous pouvez obtenir un brevet et fabriquer votre aspirateur Dyson jusqu'à expiration du brevet. C'est, bien sûr, ce qui s'est passé dans le cas du glyphosate. Le glyphosate n'est plus couvert par un brevet. Vous pouvez acheter du glyphosate pour 3 \$ le litre. Cela vous aurait autrefois coûté 40 \$ le litre.

Voilà la réalité du monde des affaires. Il vous faut comprendre ce qui autorise une entreprise à prendre d'énormes montants d'argent et à les investir dans une initiative dont elle ignore si elle va déboucher.

• (1700)

M. Alex Atamanenko: Ce qui arrive, donc...

Le vice-président (M. Frank Valeriote): Excusez-moi, Alex, mais le temps qui vous était alloué est écoulé.

Monsieur Lobb, allez-y, pour cinq minutes.

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Ma première question est pour M. Toews et Mme Brocklebank.

D'après ce que j'ai entendu jusqu'ici aujourd'hui — et vous me corrigerez si je me trompe —, les programmes faisant partie de la première phase de Cultivons l'avenir, soit le volet science et innovation, étaient bons. Un aspect qui pourrait être amélioré serait peut-être celui des délais, qui pourraient être un petit peu plus souples. Les processus de demande et de rapport pourraient par ailleurs être simplifiés.

Est-ce juste de dire cela? Y a-t-il une autre phrase ou un autre paragraphe que vous aimeriez ajouter?

M. Travis Toews: Premièrement, je suis d'accord, en ce qui concerne l'idée de tendre vers l'approche fondée sur les grappes scientifiques. Je pense que cela a été très positif. Nous parlons d'utiliser les ressources de manière plus efficace et de veiller à ce que la recherche soit coordonnée. C'était là un très bon pas dans cette direction.

Je pense, comme Andrea l'a souligné, qu'il y a eu des crises de croissance en ce qui concerne l'administration du programme et le manque de flexibilité quant à la répartition du financement pour la recherche effectuée à AAAC et dans les universités, par opposition à la recherche que pourrait peut-être diriger et encadrer le Beef Cattle Research Council.

Il importe donc que l'on continue d'oeuvrer à la simplification de ce processus. Il faut qu'il y ait davantage de financement prévisible et à plus long terme et je dirais que la recherche relative aux bovins de boucherie et aux cultures fourragères est sérieusement sous-financée dans ce pays si l'on tient compte de la contribution que fait l'industrie à l'économie. Notre agence nationale de prélèvement a commandé une étude de tiers, et la conclusion est que le financement à base de prélèvements dans le secteur bovin et qui était réservé pour la recherche rapportait un rendement de 46 pour un sur l'argent investi, ce qui fait clairement ressortir que l'investissement dans ce secteur est à l'heure actuelle sous-financé au Canada.

Je vais demander à Andrea d'ajouter un commentaire.

Mme Andrea Brocklebank: Si vous permettez que je fasse une requête, ce serait que l'on instaure un programme sur 10 ans — mais nous serions partants pour un programme sur cinq ans —, et qui serait tout de suite lancé le 1^{er} avril 2013, des demandes pouvant immédiatement être acceptées de manière à ce que le processus s'enclenche et que le financement continue d'appuyer les programmes que nous avons en ce moment.

Il n'est nul besoin de réinventer la roue pour ce qui est des processus administratifs. Or, c'est ce que l'on constate à l'occasion. Le programme, les éléments et le cadre sont bons. Que cela se poursuive simplement et s'améliore. Voilà quel est notre objectif. Il importe donc que soit autorisée une certaine souplesse, sur la base de ce que nous avons appris. Il nous faut, bien évidemment, un financement accru. Et, à regarder toute la suite de programmes offerte dans le cadre de Cultivons l'avenir, le gros élément est d'assurer cette continuité.

M. Ben Lobb: Concernant votre commentaire selon lequel la recherche sur les bovins et les cultures fourragères serait sous-financée et qu'il n'y aurait pas suffisamment d'investissement dans cette recherche, à quoi verriez-vous ce financement consenti? Quels projets devraient selon vous en bénéficier? S'agit-il de multiplier les demandes en vertu des programmes qui existent, ou bien y aurait-il lieu de mettre en place quelque chose pour satisfaire ce besoin? Comme l'a mentionné M. Lintott, il y a un manifestement des terres qui ont traditionnellement été utilisées pour le pâturage ou la production de foin et qu'on est présentement en train de brûler et d'utiliser pour la culture. Il y a donc là un argument en faveur de l'amélioration de la capacité à l'intérieur des pâturages. À quoi le financement devrait-il, selon vous, être accordé afin d'obtenir les résultats souhaités pour l'industrie?

M. Travis Toews: Je pense que votre question concernait au départ ou en partie la source du financement. Au sein de l'industrie, en tout cas, nous avons vu nos membres provinciaux mettre davantage l'accent sur la recherche, surtout depuis l'annonce des résultats de l'étude dont j'ai fait état. Celle-ci a fait ressortir que l'argent investi dans la recherche a affiché un rendement très élevé. En tant qu'industrie, donc, nous relevons le défi, et je m'attends à ce que cela se poursuive. Dans le cadre d'une partie de ce travail de recherche, il y a clairement un rôle pour le gouvernement en ce qui concerne l'aspect « bien public ». Je considère, comme cela a été souligné, qu'il y aurait également lieu de travailler dans toute la mesure du possible en duo avec le secteur privé, ce afin d'appuyer les éléments qu'il nous faut.

Comme l'a mentionné M. Lintott, la recherche sur les cultures fourragères est clairement essentielle, si je songe aux possibilités sur lesquelles pourrait tabler le secteur de l'élevage bovin canadien au cours des 10 prochaines années. Il y a également d'autres priorités, comme Andrea l'a souligné plus tôt, sur les plans de la salubrité des aliments, des évaluations de test de découpe, et des questions de santé et de bien-être des animaux.

• (1705)

Le vice-président (M. Frank Valeriote): Le temps qui vous était alloué est écoulé, monsieur Lobb. Merci.

Avant de céder la parole à M. Zimmer, je signalerai au comité que nous sommes passés par les premier et deuxième tours. Je suppose que nous pourrions reprendre au début, mais réfléchissez-y. Une fois que M. Zimmer aura posé ses questions, nous pourrions décider de la marche à suivre.

Monsieur Zimmer, vous avez cinq minutes.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River, PCC): Merci. J'aimerais souligner qu'il m'est agréable d'accueillir Travis ici. Il est mon voisin du district de la rivière de la Paix. Moi, je viens du côté britanno-colombien, et lui, il habite en face, du côté albertain.

Nous avons entendu beaucoup de belles histoires au sujet de la consommation locale et nationale de boeuf canadien. Costco et McDonald's sont d'énormes acheteurs de boeuf canadien. Ce sont là des histoires formidables.

Nous avons également entendu vos commentaires selon lesquels la science et l'innovation sont une grande priorité. Nous sommes allés de l'avant, et vous nous avez parlé de ce que vous aimeriez voir, mais, pour la gouverne du public, et, je suppose, de certains nouveaux députés, pourriez-vous nous donner de bons exemples de travail scientifique et d'innovation dans l'industrie du boeuf?

Je vais poser la même question à Jacob. Parlez-nous de certaines des belles histoires qui, dans votre secteur sont le fait de ce travail de science et d'innovation.

M. Travis Toews: Je vais faire appel à Andrea. Elle connaît le détail de ces histoires. Il y en a plusieurs. Il y a les produits et les pratiques en matière de production et de santé animale, et l'aspect transport est lui aussi un gros dossier.

Mme Andrea Brocklebank: Nous pourrions en parler toute la soirée durant.

M. Bob Zimmer: Donnez-nous deux bonnes minutes.

Mme Andrea Brocklebank: Je pourrais passer en revue les réalisations les plus récentes de la grappe, et je vais parler, pour commencer, du transfert d'animaux. La demande la plus volumineuse qui est faite au ministre de l'Agriculture, et je parle de volume de courrier, est le fait de gens qui observent des animaux chargés dans des camions. C'est parfois la seule fois que ces gens voient des animaux d'élevage. Nous n'avons dans l'industrie pas de repères indiquant ce que nous faisons et si ce que nous faisons est bien ou mauvais, et nous avons donc fait une inspection de tous les camions et en avons fait rapport.

Ce que nous avons constaté dans l'Est et dans l'Ouest du Canada est que, dans 99,9 p. 100 des cas, les animaux qui descendaient des camions étaient en bonne santé, se portaient bien et avaient été manipulés de manière sécuritaire. Il s'agit là de recherches très importantes, pour informer le consommateur et maintenir ce niveau de confiance, ainsi qu'en vue de l'élaboration de réglementation, pour veiller à ce que le fardeau de réglementation ne soit pas si lourd qu'il accule notre industrie à la faillite. Voilà donc un exemple.

En ce qui concerne l'efficacité alimentaire, nous avons augmenté les cotes de carcasse pour les porter... Je pense que cela est passé de 600 livres à 800 livres au cours des 20 dernières années. Cela est avantageux sur le plan des coûts de production. Nous n'avons pas à fournir autant de nourriture à ces animaux. Cela est également avantageux sur le plan de notre empreinte environnementale et de notre consommation d'eau. Nous avons pu apporter ces améliorations, mais tout cela est le fait de recherche sur les fourrages, les aliments, les techniques d'alimentation, et ainsi de suite.

Le dernier élément que je mentionnerais est la résistance aux antimicrobiens. Nous n'avions aucune mesure nous permettant de déterminer si c'était un problème pour notre industrie du boeuf. Nous avons investi dans de la recherche et avons pu faire la preuve au Comité permanent de la santé que l'industrie du boeuf n'a en la matière aucun problème en ce moment. Nous avons régulièrement effectué des tests dans les parcs d'engraissement et n'avons relevé aucun problème.

Ce sont là des aspects très importants en vue d'assurer ce niveau de confiance que nous visons, ainsi que pour veiller à ce que nous réglementions notre activité en nous appuyant sur la science.

M. Bob Zimmer: Merci.

Jacob, allez-y, je vous prie.

M. Jacob Middelkamp: Merci beaucoup.

Nous aurions nous aussi bon nombre d'histoires à vous raconter, et je pourrais vous en entretenir pendant une heure moi aussi, mais ce n'est sans doute pas ce que vous souhaitez.

Le CRAC, au nom de qu'industrie, a constitué à l'Université de Guelph une grappe sur le bien-être des animaux. Nous avons effectué des études sur le transport des poulets, et notamment des poulets à frire en hiver. Il y a les oeufs oméga 3 dont j'ai fait mention tout à l'heure dans ma déclaration, ainsi que les pratiques de production, les mesures que nous prenons dans les poulaillers en matière de qualité de l'air, de bien-être des volailles et de salubrité des aliments. Il y a toutes sortes de choses qui se font.

M. Bob Zimmer: Jacob, pour être plus précis, la salubrité des aliments est un gros dossier. Avez-vous en la matière un volet particulier de science et d'innovation, encore une fois, dans l'intérêt du public? Nous employons en la matière une vaste terminologie, mais auriez-vous quelques solides exemples concrets à nous livrer en la matière?

M. Jacob Middelkamp: En ce qui concerne la salubrité des aliments, il se fait beaucoup de recherche, et davantage d'argent a été investi en 2010 en vue de réduire la résistance aux antimicrobiens. Je parle ici de la santé humaine. Ce travail est en cours depuis une ou deux années déjà. Nous nous efforçons de réduire notre utilisation de médicaments sources de risque pour la santé humaine, et il se fait à l'heure actuelle en la matière énormément de recherche.

• (1710)

M. Bob Zimmer: Jim, je vais vous demander de...

M. Jim Lintott: J'aimerais simplement féliciter le gouvernement d'être récemment intervenu et d'avoir investi un peu d'argent là où on en avait vraiment besoin. Je ne connais pas le nom exact de la porte à Falcon Lake, le long de la route 1...

Une voix: West Hawk Lake.

M. Jim Lintott: Mes excuses, il s'agit de la porte West Hawk Lake.

Lorsque l'ESB a frappé le Canada, c'est tout le pays qui a été touché. Tout le monde a considéré que le pays tout entier était atteint par l'ESB. Nous n'avions qu'un petit nombre de bêtes touchées, dans un périmètre très circonscrit, mais c'est tout le pays qui a été condamné. Si vous étiez producteur en Nouvelle-Écosse, vous aviez le même problème que moi ou que le type à Calgary.

Ce qu'il aurait fallu, et ce qui a été instauré depuis, est une porte à West Hawk Lake qui permet de diviser le pays en deux secteurs, à l'est et à l'ouest de ce lieu. Il n'y a que deux moyens de passer d'un côté ou de l'autre, les chemins de fer CP ou CN et la Transcanadienne. Nous pouvons surveiller les mouvements de toute l'industrie des productions animales, d'est en ouest, à partir de là.

Le gouvernement a pris l'initiative et nous a fourni une station à West Hawk Lake qui nous permettra dorénavant de diviser le pays en deux entités distinctes. Cela revêt énormément d'importance pour tous les secteurs d'élevage, qu'il s'agisse du secteur avicole, du secteur ovin, du secteur bovin ou autre. Nous jouissons tous maintenant de cet énorme avantage.

La moitié d'entre nous serons donc en sécurité à l'avenir. La dépense n'a pas été énorme, mais son incidence le sera. Voilà un exemple parfait de mesure appropriée que nous voyons enfin instaurée.

M. Bob Zimmer: Ai-je encore un peu de temps?

Le vice-président (M. Frank Valeriotte): Non, vous n'avez plus de temps. Vous en êtes en fait à six minutes. Je vous ai accordé un peu de temps supplémentaire, car il semble qu'il nous reste encore beaucoup de temps.

Je crois qu'il y a consentement pour que nous ne reprenions pas les tours. Mais, avant de lever la séance, j'inviterais quiconque a une question...

Monsieur Zimmer, vous pouvez donc poser encore une question. Allez-y.

M. Bob Zimmer: Je vais revenir plus particulièrement à Travis. Vous avez parlé de la possibilité de la participation de la Corée d'ici un an. J'aimerais rattacher cela également à la science et à l'innovation, et je veux parler de la signification ou de l'importance de l'existence d'une solide politique en matière de science et d'innovation pour les Coréens ainsi que pour d'autres marchés étrangers. Pourriez-vous nous expliquer cela?

M. Travis Toews: Oui, avec plaisir.

Il existe clairement une relation très étroite entre la recherche, la science, l'innovation et nos possibilités d'accès à des marchés. Dans le cas de la Corée, il y a deux choses en jeu. Nous sommes un pays à « risque maîtrisé » en ce qui concerne notre statut chez l'OIE relativement à l'ESB. Ce statut de pays à « risque maîtrisé », par opposition à « risque indéterminé », a joué un rôle très important sur le plan des gains en matière d'accès à des marchés que nous avons marqués partout dans le monde, et cela englobe le travail en cours en Corée.

Les fonctionnaires canadiens ont travaillé très fort à l'OIE en vue de l'établissement, sur la base de données scientifiques solides, des nouvelles cotes correspondant au risque maîtrisé, au risque négligeable et au risque indéterminé à l'égard de l'ESB. Le Canada a joué un rôle déterminant dans l'obtention des résultats souhaités à l'OIE, autorisant ainsi notre classification au sein de cette catégorie et nous permettant de vendre légalement en vertu des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC.

Pour ce qui est de la Corée, le deuxième aspect est, bien sûr... Comme vous le savez, il y a eu cette contestation par le gouvernement du Canada à l'endroit de la Corée devant l'OMC — et, soit dit en passant, nous lui en sommes reconnaissants. Le groupe spécial de l'OMC a entendu tous les arguments, tant écrits qu'oraux. Environ trois ou quatre jours avant la date prévue du dépôt public aux parties, la Corée a convenu d'aller de l'avant avec son processus d'établissement de règles. Du point de vue du Canada, l'affaire reposait en partie sur quantité de travaux scientifiques, dont certains étaient le fruit de recherches récentes. Nous avons largement monté notre dossier autour de ces travaux de recherche.

Nous croyions dans notre réussite dans cette affaire. Les Coréens croyaient que nous allions très bien réussir.

Le vice-président (M. Frank Valeriotte): J'ai une question, après quoi je donnerai la parole à Mme Raynault.

Lorsque je songe à la commercialisation, je pense à de belles idées, puis à ce vaste gouffre entre ces idées merveilleuses et le fait que nous ne puissions pas les proposer sur le marché. Bien sûr, typiquement, les gens sont attirés par la TI et par d'autres technologies, et ne se rendent pas compte qu'il se fait beaucoup d'innovation dans le secteur agricole.

Je suis curieux de savoir si ce même écart — d'aucuns appellent cela la « vallée de la mort » —, ce manque de capitaux, ce manque de capital-risque et ainsi de suite, sont aussi en évidence dans le

secteur agricole. Est-ce aussi courant dans le secteur agricole que dans les autres secteurs?

• (1715)

M. Travis Toews: Je ne peux pas vous fournir de réponse détaillée, mais je sais que c'est un gros défi.

En ce qui concerne la recherche, les travaux qui sont entrepris et qui s'annoncent prometteurs... le pas entre cette étape et la pleine commercialisation est en fait un bond énorme.

Andrea pourrait peut-être vous entretenir d'exemples précis, mais, comme vous le savez, cela a été un obstacle.

Mme Andrea Brocklebank: Pour ce qui est du transfert des connaissances au producteur, appelons cela ainsi, et de changements dans la façon de produire des fourrages ou d'ajouter des engrais — ces genres de choses —, il y a un risque considérable pour les producteurs s'ils ne comprennent pas. Là où nous décelons un écart dans le savoir, et nous y oeuvrons, c'est du côté du rapport économique sous-tendant les choix. Tel changement vous paraît-il logique, en votre qualité de producteur, et pourquoi devriez-vous l'envisager? Ces questions sont complexes, et il nous faut essayer de faciliter ces décisions, au-delà des résultats de la recherche.

L'autre élément est que, s'agissant de la commercialisation, il nous faut avoir en place un environnement réglementaire favorable. Le Canada est un petit pays, et si nous voulons obtenir que de grosses entreprises investissent ici, qu'il s'agisse de cultures fourragères ou d'autres choses, il nous faut sans doute faciliter davantage encore le processus. C'est ce que nous avons constaté dans le cas d'aspects comme l'homologation de médicaments, pour lesquels, autrefois — et nous continuons de nous améliorer —, les approbations réglementaires accusaient un retard considérable par rapport aux produits des États-Unis, et qui étaient approuvés des années avant de l'être au Canada. Premièrement, cela confère un avantage sur le plan des coûts aux producteurs américains. C'est très décourageant en ce qui concerne l'investissement, et c'est ce que nous avons constaté dans le cas de la Loi sur les semences, qui fait l'objet, je pense, d'un examen décennal.

La commercialisation est donc importante, mais l'un des écarts que nous accusons, et pour lequel nous devons, en tant que pays, faire preuve de beaucoup d'agilité... Il nous faut avoir un système de garantie de la salubrité des aliments, mais il nous faut également être compétitifs sur le plan de la réglementation, et il intervient également la gestion du risque.

Le vice-président (M. Frank Valeriotte): Monsieur Roberts.

M. Bruce Roberts: Je pense qu'il existe des défis dans certains volets de l'organisation de la production. Par exemple, si vous avez quelque chose qui intéresse un gros transformateur, alors ce sera fait. Mais si vous avez plutôt un produit-crêneau, il sera alors beaucoup plus difficile de trouver les fonds pour sa mise en marché. Et songez à toutes les questions concernant les aliments fonctionnels... qui ne constituent pas encore un gros marché. Ces aliments renferment un potentiel, mais celui-ci n'est pas encore réalisé, alors comment en faire un gros marché? D'après ce que nous avons pu voir, c'est là l'un des plus grands défis. S'il s'agit d'un produit sur lequel on peut sauter et qu'on peut vendre tout de suite à tout le monde, alors il n'y a pas de problème. S'il s'agit d'un produit pour lequel il faut compter un délai d'attente avant d'atteindre la masse critique nécessaire à la rentabilité, alors il interviendra un réel écart.

Le vice-président (M. Frank Valeriotte): Bien.

Madame Raynault.

[Français]

Mme Francine Raynault: Merci.

Ma question s'adresse à M. Lintott.

Doit-on craindre que les changements climatiques aient un impact sur la quantité de terres arables disponibles pour la culture des plantes fourragères? Vous avez sûrement fait des recherches.

[Traduction]

M. Jim Lintott: L'effet du changement climatique est souvent abordé sous l'angle de la température, mais dans le cas du secteur des fourrages, le changement climatique aura des effets sur la configuration traditionnelle des pluies. La façon dont nous ferons face à ces changements est vraiment intéressante.

Le triangle Palliser dans l'Ouest canadien avait été jugé sans valeur agronomique aucune lorsqu'il a pour la première fois été arpenté. Nous avons prouvé que cela était parfois vrai, mais pas toujours. D'importantes superficies à l'intérieur du triangle ont fait l'objet de pratiques agricoles novatrices. Il existe quantité de bonnes raisons de croire que nous possédons le savoir et le savoir-faire nécessaires pour adapter des technologies empruntées plus au sud à nos parcours naturels et terres fourragères, afin d'en maintenir la productivité, voire même de l'améliorer, si cela est rentable.

L'un des messages les plus importants que je tiens à vous livrer aujourd'hui est que nous avons à l'heure actuelle dans le secteur agricole un marché tel que presque tout ce que nous produisons à la ferme va rapporter 1 \$ — 1 \$ de profit — à l'agriculteur. Toutes les marchandises affichent à l'heure actuelle des valeurs monétaires records, ou presque. Oui, les coûts des intrants ont augmenté, mais le moment est venu de faire de la place pour l'innovation et de nouvelles idées, car l'agriculteur a aujourd'hui le potentiel d'investir certains de ses nouveaux profits dans l'intégration de ces idées à la ferme et d'en voir les résultats. Il est très important de ne pas perdre maintenant le rythme. Il nous faut avancer rapidement. Ce cycle ne durera peut-être que 10 ou 15 ans, mais nous savons que ce cycle va durer un certain temps. Il est alimenté par des coûts d'énergie élevés et par une très forte croissance démographique donnant lieu à une plus nombreuse population disposant de plus d'argent pour se nourrir. Il nous faut bouger maintenant. Nous ne pouvons pas rompre le rythme.

• (1720)

Le vice-président (M. Frank Valeriotte): Y a-t-il d'autres questions?

Monsieur Rousseau.

M. Jean Rousseau: J'aurais un commentaire à faire là-dessus.

[Français]

Monsieur Lintott, vous avez presque répondu à ma question, mais j'aimerais entendre ce que les représentants des deux autres entreprises ont à dire à ce sujet.

Quel est présentement le danger si on ne fait que maintenir le *statu quo* dans les investissements d'argent dans les domaines de la science et de l'innovation? Quel est le principal danger qui nous

guette sur le plan international, en ce qui a trait à la productivité et à la commercialisation? Quel est le principal danger si aucune nouvelle somme d'argent n'est investie en science et en innovation?

[Traduction]

Mme Andrea Brocklebank: Premièrement, la recherche et l'innovation produisent également capacité et compétence. Pour revenir aux questions qu'a évoquées Travis relativement à l'ESB, la compétence autour de la table a été aussi importante que n'importe quoi d'autre, pour fournir des explications et travailler avec l'OMC. Il y a donc ce côté-là. Si nous n'attirons pas la compétence dans ces secteurs, nous ne posséderons pas cette compétence lorsque nous en aurons besoin. Voilà l'un des résultats de l'actuelle dynamique.

Nous n'attirons pas ces experts dans ces domaines. Lorsque vous avez un problème, il vous faut obtenir une réponse maintenant, pas dans cinq ans, lorsque le travail de recherche aura été fait. Il nous faut être proactifs dans notre recherche, et nous sommes sensiblement retard dans ce domaine. Il est fort bien d'allouer des fonds pour les cultures fourragères, mais si vous n'avez pas les phytogénéticiens pour faire le travail, ce qui est le cas à l'heure actuelle, alors il est plutôt difficile de progresser.

Voilà les genres de dynamiques avec lesquelles nous composons en ce moment. Il nous faut cet engagement revigoré et à plus long terme pour attirer cette capacité et obtenir les résultats dont nous aurons besoin dans 10 ans — et non pas ceux dont nous avons besoin il y a trois ans.

Le vice-président (M. Frank Valeriotte): Monsieur Roberts.

M. Bruce Roberts: J'ai eu une conversation il y a quelque temps avec un chercheur très calé et chevronné. Je lui ai posé cette question: que se passera-t-il si nous arrêtons de faire de la recherche avicole au Canada?

Il a dit que nous pourrions vraisemblablement nous tirer d'affaire pendant huit ou 10 ans. Nous pourrions voler à autrui, innover, faire quelques jolies pirouettes, mais nous frapperions alors le mur, étant donné surtout les changements qui interviennent en permanence. Il nous faut faire notre propre recherche, car notre pays présente des caractéristiques uniques sur lesquelles nous buterons.

Et, comme l'a souligné M. Lintott, c'est maintenant qu'il faut agir; il nous faut bouger.

Le vice-président (M. Frank Valeriotte): J'imagine que l'adaptation au climat va être un facteur majeur.

Je devine qu'il n'y a plus de questions.

J'aimerais, au nom de tout le comité, remercier tous les témoins d'avoir pris le temps, dans leurs horaires chargés, pour venir nous voir. Vos remarques et vos réponses nous seront très utiles dans le cadre de la discussion que nous aurons autour de la table lorsqu'il s'agira de rédiger nos recommandations aux fins d'un rapport que nous allons faire au ministre au sujet du volet science et innovation de Cultivons l'avenir 2.

Merci beaucoup.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>